Council of Maritime Premiers
Annual Report 1999-2000

101-02548/

OBJECTIVES OF THE COUNCIL OF MARITIME PREMIERS

Promote unity of purpose among the three governments

Ensure maximum coordination of activities of the governments of the three provinces and their agencies

Establish the framework for joint actions and undertakings

The Council Logo

This distinctive logo of the Council was selected in 1972. The three "M's" signify the three Maritime provinces—New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island. The equilateral triangle formed by the base of the letters symbolizes the equality of the member governments of the Council. The circle signifies the region.

CMP
council of
maritime premiers
box 2044, halifax, n.s. B3J 2Z1
(902) 424-7590
www.cmp.ca

CPMM
conseil des premiers
ministres des maritimes
c.p. 2044, halifax, n.-é. B3J 2Z1
(902) 424-7590
www.cmp.ca

ISBN 0-920925-26-X
ISSN 0380-0768

TABLE OF CONTENTS

Page

Letter from the Premiers i

Letter from the Secretary ii

Council of Maritime Premiers - An Overview 1

Council Secretariat 3

Maritime Economic Cooperation Act 3

Conference of Atlantic Premiers - An Overview 4

Regional Strategic Initiatives - 1999-2000 4

Regional Cooperation - Maritime

- Maritime Municipal Training and Development Board 5
- Maritime Provinces Harness Racing Commission 6
- Maritime Provinces Higher Education Commission 7
- ACF Equity Atlantic 9
- Atlantic Canada On-line 10
- Atlantic Committee on Public Sector Renewal 11
- Atlantic Community Colleges Consortium 11
- Atlantic Insurance Legislation Harmonization 13
- Atlantic Procurement Coordinating Committee 13
- Atlantic Provinces Education Foundation 14
- Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers 15

Appendix I - Council Organizational Chart 18

Appendix II - Financial Statements 19

Appendix III - Council Directory 20

LETTER FROM THE PREMIERS

Bernard Lord, Premier
New Brunswick

John Hamm, Premier
Nova Scotia

Pat Binns, Premier
Prince Edward Island

We are delighted to present the 1999-2000 Council of Maritime Premiers' annual report, which provides an overview of the activities of the Council and its agencies. The content outlined in this report reflects our continued commitment to the vitality of regional cooperation.

The numerous accomplishments outlined in this annual report have created positive spin-off effects for our Maritime citizens. These measures will strengthen our provinces and will create a strong and viable region. We recognize that these initiatives add value to our provincial programs and policies.

The period 1999-2000 was marked by a significant revitalization of Maritime and Atlantic intergovernmental cooperation. We acknowledge the need and benefits of undertaking a proactive approach on issues which are of common interest to our governments and citizens. The creation of a new Council of Atlantic Premiers, to supplement the work of the Council of Maritime Premiers, demonstrates our commitment to greater Atlantic cooperation.

The revitalized spirit of cooperation within the Council of Maritime Premiers has also helped us in our dealings with the federal government. By speaking with a common voice, we can exert more influence on the federal government. Greater dialogue and collaboration will provide the impetus for a regional voice on federal-provincial matters.

We would also like to recognize former Premier Brian Tobin of Newfoundland & Labrador for his continued support and commitment to Atlantic intergovernmental cooperation. During the past year, we have taken steps to solidify cooperation with the province of Newfoundland & Labrador, which will strengthen the region as we move into the new millennium.

The coming years will present new challenges for the Maritime and Atlantic provinces. We are committed to working together to build consensus that will lead to a stronger regional voice at the national level, enhanced economic growth, and improved and cost-effective delivery of public services.

LETTER FROM THE SECRETARY

December 1, 2000

Premier Bernard Lord
Premier John Hamm
Premier Patrick Binns

On behalf of the Council agencies, I am pleased to submit the Annual Report of the Council of Maritime Premiers for the fiscal year 1999-2000.

The activities pursued by the Council and its agencies during 1999-2000, as reported in the annual report, reflect the tremendous amount of work conducted by your governments and the importance attributed to regional cooperation. I am extremely pleased by the commitment that agencies and line departments have demonstrated to fulfill the objectives of the Council. I would like to take this opportunity to thank all individuals who have contributed to a successful year.

In 1999-2000, the spirit of collaboration among the three Maritime provinces increased significantly with a renewed commitment by the premiers. The period 1999-2000 served to lay the foundation for continued collaboration in key sectors that are essential for the Maritime provinces to become a strong region within Canada and beyond.

The work of the secretariat continues to be challenging and rewarding. With a renewed commitment to regional cooperation, the secretariat will work closely with agencies and line departments in a professional manner to ensure that your vision and priorities are fulfilled.

By building on the successes of 1999-2000, the Council must continue to play an active and leadership role in advancing the interests of the Maritime provinces.

Sincerely,

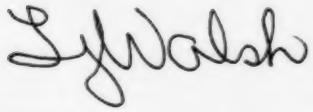

Leo J. Walsh
Secretary

COUNCIL OF MARITIME PREMIERS - AN OVERVIEW

Background

The Council of Maritime Premiers (CMP) is the most significant symbol of regional cooperation in Maritime Canada. The Council is a body formed by agreement between the governments of New Brunswick, Nova Scotia, and Prince Edward Island in May 1971 and ratified by legislation in 1972. Its purpose and powers are extensive, allowing the premiers considerable latitude in intergovernmental cooperation.

The purpose of the Act creating the CMP is to provide an effective legal framework for cooperation, with the goal *"to ensure maximum coordination of the activities of the governments of the three provinces and their agencies."* Responsibility for meeting the goal is held by the Maritime premiers themselves, or is delegated to the appropriate ministers, regional boards, commissions and committees, or to the Council Secretariat.

There are three primary ways that the provinces advance their interests through cooperation:

- creating regional organizations;
- harmonizing provincial policies and programs; and
- having common positions on matters involving other parties, for example, the federal government.

The Council of Maritime Premiers is the first agency of its kind in Canada by which three provinces systematically seek to identify and exploit opportunities for maximizing the benefits of government services through joint action. From the beginning, the Council adopted a pragmatic approach to seeking opportunities to address economic and social problems of the Maritime provinces through cooperative action.

The Council provides an organized capacity for the three provinces to reach ends together that they may not be able to achieve alone. The benefits sought from cooperation include:

- achieving higher quality and greater efficiency in the public and private sectors through sharing costs, effecting a larger scale of operations, and harmonizing government policies and practices;
- reaching a critical mass of resources to do something otherwise impossible or impractical; and
- having greater influence over external forces and players that affect our provinces, particularly the federal government.

Over the years, Maritime intergovernmental cooperation has expanded to include a variety of economic, social and public service priorities. Numerous institutions have been established, both within and outside the Council framework.

Overview of Meetings

The Council met twice in 1999-2000, and the premiers addressed several issues with the Premier of Newfoundland and Labrador. The first meeting was held in Stellarton, NS and the second in Charlottetown, PEI. The following is a synopsis of the topics and issues addressed at these meetings:

- commitment to regional cooperation;
- cooperation in health;
- cooperation in trade; and
- common voice on federal/national issues.

During this period, Maritime and Atlantic premiers met on several occasions in conjunction with other regional and national events.

Premier Bernard Lord (NB), Premier John Hamm (NS), Premier Patrick Binns (PEI) at a press conference following the 98th Session of the Council of Maritime Premiers in Stellarton, NS in October 1999.

Organization

The Council "organization" at present includes the premiers meeting as a group, the Secretariat, a number of central committees, and three line agencies. In addition, there are also regional agencies and committees outside the framework of the Council which are supported by the Council.

Over the Council's 28-year history, the following line agencies have been created:

- Maritime Resource Management Service (1972); merged with Land Registration and Information Service in 1987
- Land Registration and Information Service (1973); closed March 31, 1994
- Maritime Provinces Higher Education Commission (1974)
- Maritime Municipal Training and Development Board (1974)
- Maritime Provinces Education Foundation (1982); replaced by the Atlantic Provinces Education Foundation (1995)
- Maritime Geomatics Board (1991); replaced by the Maritime Geomatics Committee (1994)
- Maritime Provinces Harness Racing Commission (1994)

Council employees work in three Maritime communities: Fredericton, New Brunswick (MPHEC); Halifax, Nova Scotia (Council Secretariat, MMTDB); and Summerside, Prince Edward Island (MPHRC).

Staff of the Secretariat are employees of the Council while the other Council agencies, except the Atlantic Provinces Education Foundation (APEF), employ staff directly. A unique labour code and labour relations board govern employer-employee relations. A regional pension plan is available for regional employees, including those of the Secretariat, Maritime Provinces Harness Racing Commission, Maritime Provinces Higher Education Commission, and the Atlantic Lottery Corporation. The Council organizational chart is presented in Appendix I.

A Regional Treasury Board (RTB), comprised of provincial ministers, supports Council on the management of funds and regional employees. Financial accountability is preserved in several ways. Agency budgets are reviewed by RTB and then approved by the Council. Public funds for regional agencies are recommended to the legislatures as part of provincial estimates. An external auditor reports to the Council on the disposition of funds. An operating summary of the 1999-2000 financial statements are presented in Appendix II. Audited financial statements are available on request.

COUNCIL SECRETARIAT

The CMP Secretariat was established in 1971 to organize and expedite the work of Council. In its role as a catalyst for Maritime intergovernmental cooperation, the Secretariat:

- serves the premiers in meeting the goals of the Council of Maritime Premiers' Act and the Maritime Economic Cooperation Act;
- coordinates activities of the Council and follows up initiatives of the premiers;
- provides a central service to provincial ministers and officials in the operation and coordination of selected regional programs and projects;
- provides the institutional memory for Maritime intergovernmental cooperation and continuity for regional cooperation; and
- performs head office functions for regional agencies and employees.

Employees of the Secretariat provide services to the Atlantic Provinces Education Foundation, the Conference of Atlantic Premiers, and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers. Special funding arrangements are in place for the Atlantic Provinces Education Foundation and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers.

A committee of finance/treasury/management board ministers, with staff support from the Secretariat, oversees the administration of Council funds and employees.

MARITIME ECONOMIC COOPERATION ACT

The Maritime Economic Cooperation Act (MECA), proclaimed in the summer of 1992, provides the current framework for cooperative action by the Council of Maritime Premiers. It is the first broad, goal-oriented, multi-provincial legislation in Canada.

The Act sets out seven strategic goals and five principles for cooperation between the Maritime provinces. It also establishes decision-making rules to guide the Council and the provinces. One innovative rule is that an item can proceed with the agreement of any two of the three parties. The Government of Newfoundland and Labrador participates in some activities, and has observer status in others.

CONFERENCE OF ATLANTIC PREMIERS - AN OVERVIEW

Background

The Conference of Atlantic Premiers (CAP) was created in December 1989 as an instrument of public policy cooperation and coordination for the premiers of New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, and Prince Edward Island. The Conference meets concurrently with regular sessions of the Council of Maritime Premiers.

Newfoundland and Labrador is a full participant in several regional matters and an observer in others. The CMP Secretariat serves CAP, with costs absorbed by the Council.

The regional strategic initiatives outlined in the next section include issues addressed by both the Maritime and Atlantic premiers.

REGIONAL STRATEGIC INITIATIVES - 1999-2000

The following are the accomplishments and initiatives undertaken by the Maritime/Atlantic premiers:

- announced a commitment to regional cooperation to build on the goals of the Maritime Economic Cooperation Act (MECA) and to ensure a stronger united voice in dealings with the federal government;
- announced a commitment to identify new opportunities and set clear priorities for future regional cooperation with special emphasis on a stronger regional voice at the national level, enhanced economic growth through cooperation, and improved and more cost-effective delivery of public services;
- conducted a successful trade mission in Massachusetts, New Hampshire, Maine and Vermont in the spring of 1999 which involved representatives of 40 Atlantic Canadian companies;
- announced they will lead a trade mission to southern New England states in May 2000 along with representatives of companies to build on existing partnerships and form new alliances;
- directed departments of health to pursue regional solutions to achieving cost efficiencies in the delivery of services;
- committed to continue dialogue with the federal government to protect Maritime interests on World Trade Organization issues, including:
  - elimination of export subsidies to ensure market access;
  - ensuring food safety measures are based on sound science and credible risk assessment; and
  - adoption of a level playing field regarding subsidies;
- reaffirmed ongoing support for the long-standing Maritime/Atlantic exemption from export restrictions;
- called on the federal government to:
  - establish a new long-term National Transportation Implementation Strategy to enhance safety and improve competitiveness of Maritime citizens and industries;
  - establish domestic policies to counter the pricing advantages of Canada's major shipbuilding competitors;

- restore the Canadian Health and Social Transfer (CHST) funding to 1994-1995 level by 2000-2001 and an increase in CHST cash transfer to secure adequate funding; and
- eliminate the cap on the Equalization Program and move to a 10-province standard and more comprehensive revenue coverage;

- agreed on a new profit-sharing arrangement for Atlantic Lotto;
- continued the Atlantic Insurance Legislation Harmonization Project, which includes analysis and review of the model act.

REGIONAL COOPERATION - MARITIME

MARITIME MUNICIPAL TRAINING AND DEVELOPMENT BOARD

Background

The Maritime Municipal Training and Development Board (MMTDB) was established in 1974 and is widely recognized in Canada for its leadership in advancing the quality of municipal training and distance education programming; improving information sharing and professionalism in the municipal public service; developing municipal decision-making resources; and promoting regional municipal cooperation, innovation, and excellence in service delivery. Its work has resulted in a better-trained, more knowledgeable and highly-skilled municipal government public service and has had a meaningful impact on the collective consciousness of municipal management across Canada.

Since 1990 the MMTDB has been a leading advocate for the Internet as an important decision-making resource for municipal government—as a medium to improve services, deliver training, encourage networking, promote tourism and economic development, and to provide a means for greater citizen access to government. The MMTDB's information website WWW.MUNISOURCE.ORG was developed in 1995 as an "Internet doorway" for the municipal government community. This website has generated a significant level of interest, world-wide, and has provided the MMTDB with a growing international reputation as an important municipal government information provider.

Highlights

- *redevelopment of MUNISOURCE to that of a fully functional data-based driven environment* - Currently more than 4000 municipalities and 200 municipal associations are directly linked from MUNISOURCE. The site provides access to sample human resource polices, sample job descriptions, access to on-line training, and a wealth of decision-making resources for employees and elected officials of municipal government.

- *development of a citizen & government e-commerce "concept" website to promote an awareness of the benefits and possibilities for municipal government e-commerce transactions* - In this context, e-commerce means use of the Internet in such a manner as will allow a municipality's customers to have access to financial transactions and to information services of their municipal governments, on-line. Services include, but are not limited to, the payment of municipal taxes, licenses, fines, fees, permits, utility accounts, recreation program registrations, and other like manner of financial transactions. The kind of website that is envisioned will also serve as a municipal

government web portal providing for contact with municipal staff and elected officials; access to reports, minutes, by-laws, zoning regulations, policies, job opportunities, surveys, tenders, community notices—and other resources of interest to those who live in, or who conduct business with, municipal governments in Atlantic Canada. The concept is currently under consideration by the MMTDB Management Board and may lead to development of a proposal in 2000-2001 for a municipal government e-commerce website for the Atlantic region.

- *graduation of municipal government employees from an Internet-delivered program in Hyper Text Mark-up Language (HTML)* - A basic course in HTML programming was developed by MMTDB staff to meet this particular need in municipal government. Sixteen municipal government employees from throughout the Maritime provinces received certificates of completion in 1999-2000. Further information on the HTML course may be accessed through WWW.MUNISOURCE.ORG or through WWW.DISTANCE-ED.COM.

Throughout 1999-2000 MMTDB staff continued to respond to requests from municipal government stakeholders for information, advice and counsel on a variety of public service related topics and concerns. Additionally, organizational support was provided to individual municipalities, municipal associations, and provincial government departments on a broad range of subject areas, ranging from website development and maintenance to policy development, conference planning, professional certification, training, and distance education.

Although the MMTDB's operation and focus has constantly responded to changing economic realities, the primary mandate remains that of improving municipal governance and service delivery. Its work is undertaken in the belief that the quality of life in the Maritime provinces is significantly enhanced through knowledgeable and effective use of scarce municipal resources. While funding contributions over the past few years have created significant operational challenges, resulting in staff reductions and office closure, the MMTDB has continued to maintain situational legitimacy. Its record of accomplishment and innovation has enabled its principals to effectively facilitate, advocate, lead, innovate, and to be catalysts for positive change.

MARITIME PROVINCES HARNESS RACING COMMISSION

Background

In 1999, the Council of Maritime Premiers called for a review of the Commission. The Matrix Consulting Group was chosen for this work through an open proposal call. The following recommendations stemmed from the review: development of an effective communications strategy, upgrading of officials, strengthening of relationships with other regulatory agencies, and a thorough review of the Commission rulebook and procedures.

During the past year, several factors have intervened to change the operational flow of the Commission. The retirement of the former director of racing in October 1999 prompted a change in assignments and direction within the Commission. The Commission made a renewed commitment to revisit all operational and procedural aspects of the Commission. At the request of the respective ministers, a part-time director, Mr. Kent Oakes, was secured from February 22nd to August 31st, 2000.

A top priority in the planning process was the establishment of a new program for the training and evaluation of officials. The Commission identified the need to open expanded communication services with the harness racing industry participants. To this end, "paddock meetings" with horsemen, newsletters to the industry members and an open dialogue with industry groups were established.

Highlights

- upgrade of the technology in the judges' stands at the racetracks to improve services; and

- rotation of judges among the Maritime racetracks has commenced with the intent to formalize and strengthen the regulatory aspect of the industry.

The Commission is committed to improving and expanding its regulatory responsibilities to the industry while offering expanded services to industry members and the wagering public.

Plans are underway to form a Rules Committee in each of the three provinces to review the bylaws, rules and regulations of the Maritime Provinces Harness Racing Commission. This Committee will consist of industry people. Another important step has been the Commission's collaboration with other provincial racing commissions as well as a regular dialogue with the Canadian Pari-mutuel Agency.

The Commission, in cooperation with the Ontario Racing Commission, plans to hold a judges' development seminar in April 2000 with a review workshop in mid-August in Charlottetown.

MARITIME PROVINCES HIGHER EDUCATION COMMISSION

Background

The Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC) was established in 1974 and serves as a "regional agency for post-secondary education." In June 1997, the Ministers of Education of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island agreed, after extensive review, to renew and refocus the Commission's mandate through an *Agreement Respecting the Renewal of Arrangements for Regional Cooperation Concerning Post-Secondary Education*. This renewed mandate was ratified by the Council of Maritime Premiers. Parallel legislation is being drafted in each of the three provinces to give effect to this Agreement.

The Commission's renewed mandate is to: undertake measures intended to ensure the quality of academic programs and teaching at the post-secondary institutions within its scope; collect, maintain and disseminate information about post-secondary education in the Maritimes; stimulate cooperative action among institutions and governments to enhance efficiency and effectiveness; and administer regional programs within the Maritimes as well as interprovincial agreements to provide additional educational opportunities for Maritime students. In carrying out its functions, the Commission will focus primarily on university education and will give first consideration to improving and maintaining the best possible service to students as life-long learners.

Highlights

Planning Initiatives - The renewed Agreement calls for the submission of an MPHEC multi-year business plan on an annual basis. The first was submitted in August 1999 to the ministers and deputy ministers responsible for post-secondary education in the Maritimes. The August 1999 Multi-Year Business Plan, 1999-2000 through 2002-2003, provided an analysis of a number of major trends and issues facing Maritime post-secondary institutions and their stakeholders. An update to the August 1999 business plan is scheduled for release in August 2000.

Program Planning - Institutions are required to submit proposals for new or modified programs to the Commission for approval prior to implementation. Upon receipt, the vast majority of all program proposals undergo a cursory review, that is, they are reviewed by staff and granted automatic approval if they meet agreed-upon criteria. If a proposal does not meet the information requirements, additional clarification and information is sought from the submitting institution or the proposal is forwarded to the Academic Advisory Committee for an in-depth assessment. In 1999-2000, the Commission considered a total of 75 program proposals; of these, 45 programs were approved through the cursory review process, 20 programs were approved through in-depth assessment, four were reviewed and deferred, four were pending, and two were recorded for information only. At year end, the Commission had received another six proposals.

Enhanced Student Information System (ESIS) - The Commission continued in 1999-2000 to work in cooperation with Statistics Canada on the implementation of the Enhanced Student Information System (ESIS) in the Maritimes, the first region in the country to switch from reporting by way of the University Student Information System (USIS) to ESIS. ESIS takes a much more comprehensive look at students, capturing detail down to the course level, than did USIS. In fact, the Commission now collects 215 ESIS elements compared to 49 elements in USIS. To accommodate this significant increase in data, the Commission was busy preparing for the first 1999-2000 ESIS reports from institutions within the Commission's mandate.

Graduate Follow-up Survey - Ongoing, longitudinal surveys of graduate outcomes and satisfaction with their post-secondary education continues to be a priority. In 1999-2000, the MPHEC embarked on its first longitudinal survey—the pilot project involved interviewing the Class of 1996 four years after graduation. Preliminary results and analysis suggest some interesting trends in graduate outcomes. The final report is expected to be released in November 2000.

Research Capacity Project - In 1999-2000, the MPHEC received funding from the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) to examine university research capacity in Atlantic Canada. As part of the project, a Research Project Steering Committee of vice-presidents, research and other senior research administrators from the majority of Atlantic Canada's 17 degree-granting institutions, came together to assess the current situation and to develop collaborative strategies. Initiatives included preparation of:

- a background report, entitled *Report on Post-Secondary Research Trends in Atlantic Canada*, which examines trends in post-secondary research in Atlantic Canada as compared with national and international trends;
- a strategy document, entitled *Securing our Future Together: A Renewal Strategy for Post-Secondary Research in Atlantic Canada*, which provides highlights from the background report and more importantly, summarizes the Steering Committee's strategies and proposals; and

- an information package, entitled *Post-Secondary Research in Atlantic Canada*, which outlines the unique research niches and strategies of each participating post-secondary institution in Atlantic Canada.

MPHEC World Wide Website - The MPHEC website (**www.mphec.ca**) is fully bilingual and contains information about the Commission, its members and staff, its major stakeholders (including links to the websites of institutions within the MPHEC's mandate), major MPHEC publications, past and future MPHEC Conferences on the State of Higher Education, and other activities of the MPHEC. In 1999 the Commission began work on its "Maritime On-Line Database" (MOD) so as to facilitate access to data and "value-added" information products. Two of the six planned phases for MOD are now available on our website. These two phases include student enrolment data and credentials granted as well as faculty demographics.

Interprovincial Agreements and Intra-Maritime Program Funding Arrangements - The Commission continued to administer agreements with other Canadian provinces to place Maritime students in programs of study not available in this region. The Commission also maintained the intra-Maritime agreement for sharing the costs of regional programs, by which each Maritime province provides funding transfers for its students enrolled in programs in either of the other two provinces that are not offered in the home province.

NB Multi-Year Funding Plan - During 1999-2000, the New Brunswick Department of Education commissioned a study to establish a multi-year funding plan for New Brunswick's universities. A task force composed of representatives of New Brunswick's four universities, the MPHEC, the Department of Education and the New Brunswick Student Alliance was formed to provide advice in formulating the report. The report was submitted to the Department of Education in August 1999.

NB Special Projects Fund - The Commission administers funds under the New Brunswick Special Projects Funding initiative. The purpose of this initiative is to achieve results in eight targeted areas by allocating funding to universities and government for specific activities if the initiatives are in the interest of university education in New Brunswick. All requests for funding are analyzed by MPHEC staff prior to being forwarded to the Department of Education for decision on funding approval.

ACF EQUITY ATLANTIC

Background

ACF (the "Fund") is a $30 million venture capital fund formed as a joint initiative of Canada's seven chartered banks, the four Atlantic provinces and the Atlantic Canada Opportunities Agency. Its mandate is to make equity and quasi-equity investments in SME's within Atlantic Canada that possess a unique product, service or technology and are capable of generating significant growth.

The Fund's initial capital draw-down of $12 million was supplemented with its committed draw-down of an additional draw-down of $9 million in March of 2000. It is anticipated that the final draw-down of $9 million will occur early in 2001.

Highlights

Operational since February of 1997, the Fund has aggressively surveyed almost 700 Atlantic Canadian companies and contacted over 350 of these. Most companies are technology-based and at an early stage. The Fund has now passed its start-up period, which was consumed with development of investment policy, identification of qualifying opportunities and education of the marketplace on the nature of venture capital. ACF now has a portfolio of 11 dynamic, young companies, located throughout the region, in industries ranging from functional genomics and stem cell research, through industrial automation technologies, e-commerce, software, remote sensing and even manufacturing of a new generation of acoustic guitars. Three additional investments have been identified which will likely be completed before calendar year-end. Investments have ranged from as small as $100 thousand to as large as $2 million. Companies are generally at early stages of development and require significant managerial support in order to succeed. ACF has assembled a strong multidisciplinary team of professionals in finance, accounting, engineering and strategic marketing/business development to assist portfolio companies in the development and execution of their commercialization strategies. This is done through board of directors' participation and regular contact.

The Fund has been very successful in leveraging its capital with other private sector investors, many from outside the region, and was involved in $24 million of the $61 million in venture capital investments completed in the region in 1999. Also, its first successful divestiture has been announced with the sale of one of its portfolio companies, FastLane Technologies, to Quest Inc., a U.S. public company based in California. ACF is forecast to double or triple the value of its $2 million investment in FastLane as a result of this transaction and Quest has reaffirmed its intention to continue to employ and grow its base of over 100 highly-skilled workers in Halifax.

It is anticipated, as was originally projected in the Fund's initial business plan, that ACF will likely stop investing in new opportunities when its portfolio reaches 14 or 15 companies. This will likely occur in the early part of the next calendar year. As ACF's portfolio is made up of fairly young companies, significant follow-on investment will be required in each if they, and the Fund, are to succeed. Fund management recognizes the need and the desire of its investors to continue to grow a viable, sustainable venture capital industry in the Atlantic region. To this end, ACF and its Board are currently contemplating the raising of a new venture capital fund to continue new investment activity within the region for the future. Regional cooperation in this and similar initiatives will be crucial as ACF management believes that for reasons of critical mass and portfolio management economics, no one Atlantic Canadian province can sustain a viable venture fund on its own.

ATLANTIC CANADA ON-LINE (ACOL)

Background

Since its launch in 1997, Atlantic Canada On-Line (ACOL), the electronic information service, is already having an impact on the transition to e-government. ACOL is managed by Unisys Canada Inc., in partnership with the governments of New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, and Prince Edward Island, under a Strategic Alliance Agreement signed by the four premiers and Unisys in May 1996. ACOL enables government clients in the Atlantic region, and across Canada, to electronically access information databases from their place of business and quickly retrieve, register, search, and update information. ACOL enables government departments to increase revenue from existing information and generate new sources of non-tax revenue through the introduction of new real-time services.

Highlights
The first database application, the Personal Property Registry (PPR) System for Nova Scotia went on-line in November 1997. This was followed by the Prince Edward Island Personal Property Registry System in April 1998, New Brunswick in April 1999, and Newfoundland and Labrador in December 1999, resulting in the first region-wide database application. Product and market development of other potential applications is ongoing: business registry access; electronic filings for court documents and judgment enforcement; driver abstracts; and land records. ACOL has been recognized for excellence in helping improve the delivery of government service in Canada. It was awarded a silver medal in the 1998 awards program at the Government Technology Exhibition Conference in Ottawa. It was also a laureate in the 1999 Computerworld Smithsonin Awards, recognizing innovative uses of information technology.

ATLANTIC COMMITTEE ON PUBLIC SECTOR RENEWAL

Background
The idea for an Atlantic Committee on Public Sector Renewal was first discussed at the Atlantic Vision Conference in Moncton in October 1997 and was created following the conference. The Committee is comprised of the senior officials responsible for the public service in the four Atlantic provinces and is served by staff from the CMP.

The Committee was formed to advance the interests of all four provinces by sharing information on:

- the challenges and opportunities facing the public service in each province;
- the provinces' best practices and innovations in public sector governance, management and service delivery;
- the identification of emerging issues;
- promoting and recognizing excellence;
- improving future practices;
- informed decision-making;
- strengthened public sector capabilities;
- staff development; and
- opportunities for collaboration.

The Committee continues to meet on a regular basis.

ATLANTIC COMMUNITY COLLEGES CONSORTIUM

Background
The Atlantic Community Colleges Consortium was established in August 1998 by the four Atlantic community colleges and the four provincial departments responsible for advanced education. The goal of the Consortium is to pursue joint initiatives and projects that will enhance the quality and cost-effectiveness of the community college systems in order to better serve the learners, businesses and communities in the four Atlantic provinces.

Some of the areas that the consortium has identified as having potential for collaborative effort include: labour market analyses, articulation and transfer agreements, graduate follow-up surveys, awareness and promotion of community colleges' education and training, prior learning assessment, curriculum development and standards, and professional development and succession planning. The initiatives of the Consortium do not require the participation of all parties and any projects or activities must recognize the economic development strategies of each of the four provinces. The location and chair of the Consortium meetings rotate between the member colleges and departments.

There is a regional coordinator for community colleges located in Charlottetown, Prince Edward Island to coordinate joint initiatives and act as secretary to the Consortium.

Highlights

The senior college and government officials met four times during 1999-2000 and accomplishments included:

- development of strategic and collaborative linkages with regional and national organizations, such as: the Association of Canadian Community Colleges, the Maritime Provinces Higher Education Commission, the Atlantic Provinces Association for Continuing University Education, the Atlantic Colleges Committee for Entrepreneurial Development, the Weston Foundation, the Association of Atlantic Universities, and Statistics Canada;

- establishment of committees with representatives from each of the region's community colleges, including: the Professional Development and Succession Planning Committee, the College Transfer Credit Committee, and the Programs Information Working Group;

- preparation of *Professional Development and Training in the Atlantic Community Colleges - Summary of Activities*, which serves as an inventory of existing developmental activities and is intended to guide a regional approach to collaborative initiatives among the region's community colleges;

- evaluation of the pilot phase of the Atlantic Community Colleges Consortium, which included an extensive series of stakeholder interviews and a review of accomplishments;

- preparation of *A Report to the Evaluation Working Group on the Pilot Phase of the Atlantic Community Colleges Consortium, 1998-2000*, prepared by an external education consultant, highly recommends the continuation of the Consortium and provides the members with twenty-five suggestions for improvement and future work;

- co-host of the Atlantic Region Consultation of the Prime Minister's Advisory Council on Science and Technology's *Expert Panel on Skills*;

- development of a *Memorandum of Understanding on College Transfer Credit between the Atlantic Community Colleges* to facilitate student mobility in the college system and support lifelong learning in the region; and

- the Consortium assisted Statistics Canada and the Maritime Provinces Higher Education Commission with the introduction and implementation of the Enhanced Student Information System (ESIS) in the region's community colleges.

ATLANTIC INSURANCE LEGISLATION HARMONIZATION

Background
In 1996 the Atlantic premiers directed the ministers responsible for regulation of the insurance industry to consult with industry representatives and prepare a draft insurance act to be enacted in the four Atlantic provinces. The goal of harmonizing insurance legislation is to provide insurance companies with a single business environment throughout Atlantic Canada, thereby allowing the delivery of equivalent products and services in each province. Registration and regulation of insurance companies will be streamlined with the implementation of common policies and procedures.

An industry-consumer-government committee was established to oversee the development of the harmonized act and ensure that a thorough consultation occurred with all industry participants. Meetings of the committee began in late 1996, leading to the engagement of an expert consultant who would consult with stakeholders and prepare a recommendation to the industry-consumer-government committee for harmonization of Atlantic insurance legislation.

Highlights
By the fall of 1999 the superintendents of insurance received reactions to the model act representing nearly 300 pages of commentary and identifying more than 200 separate areas of concern. The project management committee worked on the analysis and review of the act throughout the year. The intent of the committee was to complete the revision of the act and submit it to the industry-consumer-government committee for approval during the summer of 2000. The response to this consultation will dictate the final form of the recommendation to Council for harmonizing insurance legislation.

ATLANTIC PROCUREMENT COORDINATING COMMITTEE

Background
The Atlantic Procurement Coordinating Committee (APCC) was established by the Atlantic premiers to monitor compliance to the *Atlantic Procurement Agreement*, and to rule on disputes arising from government tenders awarded in the Atlantic region. The APCC is comprised of two officials from each government, one senior official in public procurement, and one representing the department responsible for economic development. All rulings are made public, and annual reports of the APCC are tabled in the four legislatures and are available from the Secretariat.

Highlights
The APCC met once in 1999 to review and enhance the *Atlantic Procurement Agreement*. The meeting involved discussions related to the core responsibilities of the committee.

Highlights of the committee's meetings were:

- no formal trade complaints were registered;
- a recommendation that the scope of the agreement be extended to ensure that municipalities adopt the tendering practices described within the agreement;
- a recommendation to reduce the size of the APCC by dispensing with the appointment of a private sector chair and vice-chair;

- a recommendation that would prohibit the sanction of discriminatory procurement practices by private sector providers;
- a decision to meet regularly with representatives from regional and provincial organizations representing specific industry sectors; and
- initiation of a process of submitting quarterly reports required under the *Atlantic Procurement Agreement* into a searchable database.

ATLANTIC PROVINCES EDUCATION FOUNDATION

Background

The Atlantic Provinces Education Foundation was established in September 1995 by agreement of the four ministers of education, replacing the Maritime Provinces Education Foundation which had operated since 1982. The purpose of the Foundation is to provide the framework for English- and French-language cooperative activities of the four departments responsible for entry-grade 12 public education.

A *Memorandum of Understanding on Common Core Curriculum*, signed in 1994, mandated the adoption of grade 12 educational outcomes, development and implementation of common core curriculum, and development of common assessment strategies to support the curriculum. In 1999, the Board and ministers approved a three-year operational plan focusing on continued cooperation in the development of curriculum and assessment resources and enhanced commitment to early literacy and the provision of French-language instruction in a minority setting.

Highlights

- ministers of education met to discuss regional education priorities and to review progress on strategic plan;
- English-language mathematics curriculum guides piloted in grades 9, 11, 12; completed in grades 8 and 10;
- Atlantic foundation documents for anglophone arts education and technology education validated;
- summer institute for English-language school principals held August 1999 with the theme *Creating a Student-Centred School*;
- the 8th annual summer institute for French-language school principals was held in New Brunswick;
- continued support from Canadian Heritage and the Council of Maritime Premiers for the *APEF French Language Resource Fund*;
- commissioned reading literacy research to inform future work;
- project on English language arts curriculum implementation review approved and teacher and principal surveys developed;
- initiated development of social studies curriculum guides entry-9;
- continued development of science curriculum guides, grades 1 through 10;
- proceeded with adaptation of French version of *Atlantic Canada in the Global Community*;
- initiated development of grade 7-8 French-language math workbooks and teacher guides;
- initiated new education indicators project;

- established working group to report on student services;
- completed all regional entrepreneurship education projects jointly funded by ACOA;
- approved and initiated a linguistic actualization initiative;
- held a francophone consultants' professional development workshop June 1999 in Moncton;
- prepared an inventory and analysis of English second language curriculum across Canada;
- completed the validation process for the grade 11 francophone math modules;
- early literacy identified as a priority and project proposals requested by ministers;
- developed a regional strategy *Secondary School to Work Transitions*;
- *Let's Talk About... Curriculum Outcomes*, a brochure developed to inform parents about the outcomes' curriculum structure, completed;
- completed consultation process associated with the development of new grade 10 mathematics textbooks;
- the Atlantic departments of education, through the médiathèque, expanded the number of French-language instructional videos available to complement curriculum;
- completion of an orientation document describing program characteristics and common key-stage outcomes in core French; and
- jointly purchased school buses for the four provinces, providing substantial cost savings.

CONFERENCE OF NEW ENGLAND GOVERNORS AND EASTERN CANADIAN PREMIERS

Background

In 1973, the governors of Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island, and Vermont and the premiers of New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Québec came together at Brudenell, P.E.I., for their first Conference. It was an historic occasion. Since then, the New England governors and Eastern Canadian premiers have met once a year to share ideas and advance common interests, with the exception of 1991, 1992, and 1996. The last meeting of the Conference was held in Rockport, Maine on October 3-5, 1999. The next meeting is scheduled for July 2000 in Halifax, Nova Scotia.

The Conference is a unique and highly effective international relationship of states and provinces sharing ideas and building on historic ties. It advances the interests of the eleven jurisdictions through cooperation and encourages cooperation with the private sector. Over the years, the Conference has addressed many topics, including the environment, economic development, tourism, energy, fisheries, trade, and agriculture. Some specific accomplishments include:

- implementation of a regional program to reduce sulfur dioxide emissions;
- adoption of principles of a good neighbour environmental relationship;
- adoption of action plans to address acid rain and mercury deposition;
- sponsorship of 10 international roundtables on energy, and publication of energy inventories/profiles;
- international tourism projects to promote the New England/Eastern Canadian region; and
- adoption of the Mystic Covenant, a pledge to strengthen and promote trade relations.

Staff support of the NEG-ECP Conference and its committees is provided jointly by the New England Governors' Conference, Inc. in Boston and the Eastern Canadian Premiers' Secretariat in Halifax. Council of Maritime Premiers' staff are seconded to the Eastern Canadian Premiers' Secretariat as required, with costs shared by the five provinces.

Overview of the 24th Conference

The governors and premiers met in Rockport, Maine on October 3-5, 1999. Numerous matters of common interest were addressed, including the environment, energy, border crossing, and trade and globalization. Six resolutions were adopted, as follows:

- called for the full repeal of Section 110 of the *Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act of 1996* to ensure that the United States and Canada continue to maintain the close economic and trade links currently enjoyed;
- established a task force of officials to provide recommendations on the mandate and terms of reference for a Conference committee on trade and globalization, and to provide recommendations on broadening the Québec-Maine, New Brunswick-Maine, and Nova Scotia-Massachusetts annual promotion of business to business alliances into all member states and provinces;
- adopted work plans, to support the Conference's *Acid Rain Action Plan* adopted in 1998, establishing a regional data merging and exchange program, a fine particulate monitoring network, a surface water quality monitoring network, and a forest mapping project; and called upon the US and Canadian federal governments to contribute towards these efforts;
- committed to continue efforts towards the goals of the *Mercury Action Plan*, and called upon the US and Canadian federal environment departments, and other appropriate agencies, to provide financial and resource assistance towards implementation of the Plan;
- committed to continue to monitor developments in the energy markets and address issues regarding energy and the environment, energy reliability and security, and the development of new energy resources in the region; and to prepare a report on the status of renewables in the New England-Eastern Canadian region; and
- called upon the United States Environmental Protection Agency and Environment Canada to pursue additional reduction strategies for those sources outside the region that significantly contribute to air quality problems in New England and Eastern Canada, through the long-range transport of air pollution.

Committee Activities

The Committee on the Environment met once during the 1999-2000 fiscal year in Boston, Massachusetts. During the year, this committee oversaw the implementation of the acid rain and mercury action plans. At the October 1999 Conference of Governors and Premiers, resolutions were adopted on the implementation of the acid rain and mercury action plans and a resolution calling on both national governments to pursue additional sulfur and nitrogen reduction strategies.

The Northeast International Committee on Energy (NICE) met once during the 1999-2000 fiscal year—in March in Providence, Rhode Island. At this meeting, the committee continued to share information regarding energy deregulation and energy developments, and addressed natural gas supply and infrastructure, energy security and reliability, and the definition of renewable energy. At the October 1999 Governors' and Premiers' Conference, Resolution 24-5 was adopted mandating NICE to i) continue to monitor developments in energy markets; ii) address issues regarding energy and the environment, and reliability and security; and iii) to develop a regional map displaying key energy structures, projects and resources.

An electronic commerce meeting was held in September 1999, in Montréal, Québec. Entitled, *Electronic Commerce: Issues and Challenges for the Northeastern Economy*, the session offered economic stakeholders in the region a unique opportunity to discuss e-commerce with their business peers, review current experiences, and propose innovative and effective solutions to help businesses achieve a smooth transition into this revolutionary business practice. This meeting was held as a follow-up to the NEG-ECP sponsored *Northeastern Business Forum*, held in April 1998.

APPENDIX I - COUNCIL ORGANIZATIONAL CHART

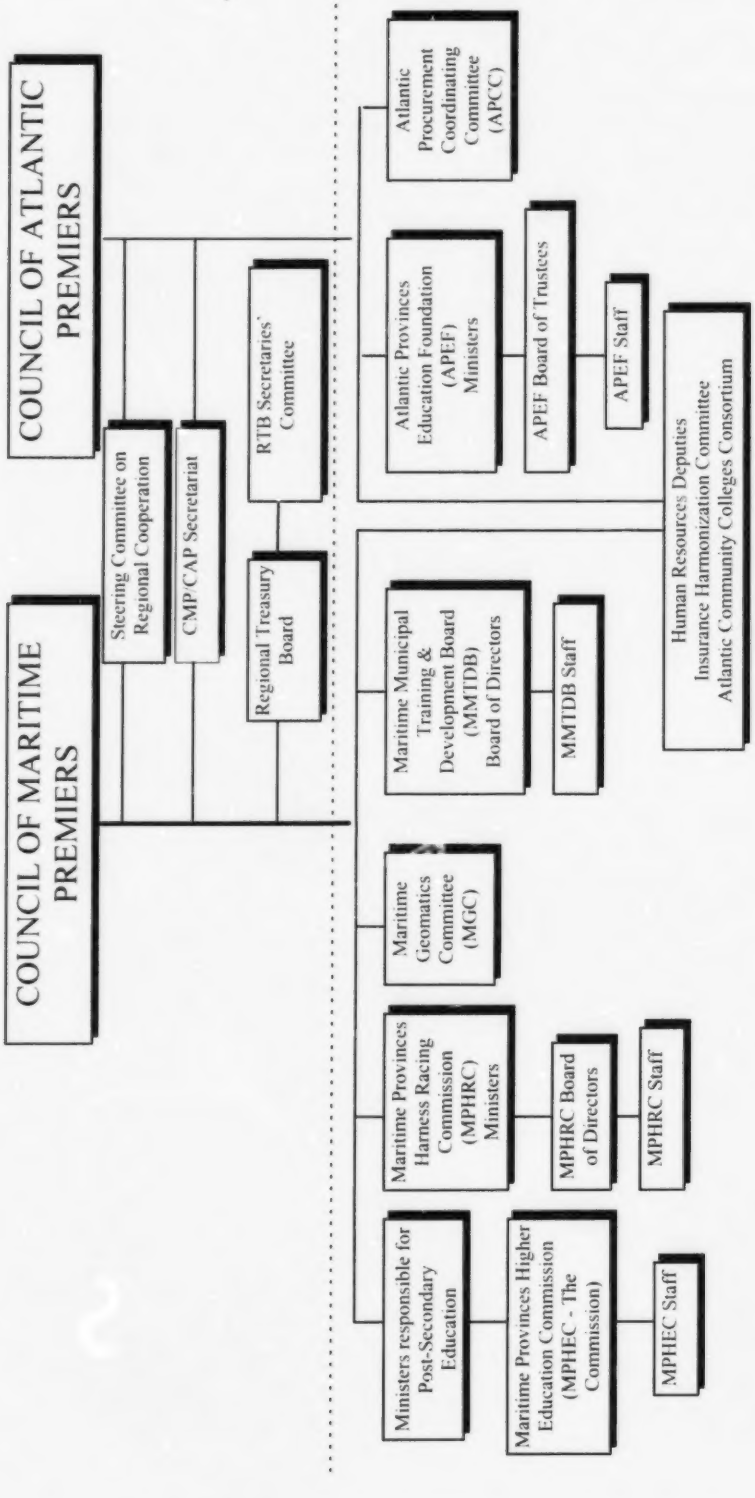

OPERATING SUMMARY

Council of Maritime Premiers
Statement of Consolidated Fund Revenue, Expenditures and Operating Surplus
For the year ended March 31, 2000

	2000		1999
	Budget	Actual	Actual
	$	$	$
Revenue (Schedule A)			
Province of New Brunswick	1,232,200	1,116,773	1,077,149
Province of Nova Scotia	1,514,423	1,394,221	1,346,962
Province of Prince Edward Island	264,921	261,504	245,399
Other	822,389	889,539	823,598
	3,833,933	3,662,037	3,493,108
Expenditures (Schedule B)			
Council Secretariat	1,140,629	1,113,920	1,142,233
Maritime Municipal Training and Development Board	234,872	243,427	249,795
Maritime Provinces Harness Racing Commission	407,992	429,587	420,752
Maritime Provinces Higher Education Commission	1,302,923	1,295,555	1,092,592
	3,086,416	3,082,489	2,905,372
Grants			
Atlantic Provinces Education Foundation	212,230	212,230	214,374
Champlain Institute	150,000	105,000	111,250
Oceans Institute of Canada	50,000	50,000	50,000
	3,498,646	3,449,719	3,280,996
Excess of revenue over expenditures for the year	335,287	212,318	212,112

APPENDIX III - COUNCIL DIRECTORY

Council Secretariat
Council of Maritime Premiers
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia B3J 2Z1

Tel: 902-424-7590
Fax: 902-424-8976
info@cmp.ca
www.cmp.ca

Leo Walsh, Secretary to Council
Barbara Murray, Assistant Secretary to Council / Secretary to APEF
Rod Casey, Chief Financial Officer
Patricia Wishart, Director of Administration
Kim Thomson, Information Officer & Regional Coordinator
Rhéal Poirier, Regional Coordinator
Laurie Alexander, Regional Coordinator
Glenn Davis, Regional Coordinator
Janice Henderson, Administrative Assistant
Doreen Hamilton, Administrative Assistant
Karen Hosking, Administrative Assistant
Angela Shea, Administrative Assistant
Hannah Stewart, Accounting Clerk
Jackie Ruggles, Accounting Clerk
Sharon Pinaud, Receptionist

Atlantic Provinces Education Foundation
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia B3J 2Z1

Tel: 902-424-5352
Fax: 902-424-8976
apef-fepa@cmp.ca
www.apef-fepa.org

Barbara Murray, Secretary

Maritime Municipal Training and Development Board
6100 University Avenue
Halifax, Nova Scotia B3H 3J5

Tel: 902-494-3712
Fax: 902-494-1961
ads23@ac.dal.ca
www.munisource.org

Donald Smeltzer, Executive Director

Maritime Provinces Harness Racing Commission
263 Harbour Drive, Suite 7
Harbour Quay Building
Summerside, Prince Edward Island C1N 5P1

Tel: 902-888-3489
Fax: 902-888-2762
mphrc@pei.sympatico.ca
www.isn.net/harness

Vacant, Director of Racing
Debbie Walsh, Administrative Assistant

Maritime Provinces Higher Education Commission
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick E3B 5H1

Tel: 506-453-2844
Fax: 506-453-2106
mphec@mphec.ca
www.mphec.ca

Carmelita Boivin-Cole, Chief Executive Officer
Mireille Duguay, Director of Research and Academic Planning
Deanna Brewer, Senior Finance Officer
Sharleen Bulmer, Research Officer
Dawn Gordon, Research Officer
Catherine Brown, Research Officer
Mohamed El-Bayoumi, ESIS Project Manager
Mylène Michaud, Database Administrator
Joanne Neilson, Administrative Assistant
Karen Cliff, Clerk - Accounting and Business Support Services
Dragan Lepir, LAN Administrator
Information Framework Contract Staff
Renée Davis, Director of Information Management
Scott Stonehouse, Technical Officer

Conseil des premiers ministres des Maritimes

Rapport annuel 1999-2000

OBJECTIFS DU CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES

Promouvoir un but commun pour les trois gouvernements.

Assurer une coordination maximale des activités des gouvernements et des trois provinces et de leurs organismes.

Établir un cadre propice à des interventions et à des entreprises communes.

Le logo du Conseil

Le logo du Conseil a été choisi en 1972. Les trois « M » représentent les trois provinces maritimes, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Le triangle équilatéral formé par les bases des lettres symbolise l'égalité des gouvernements membres du Conseil et le cercle représente la région.

CMP
council of
maritime premiers
box 2044, halifax, n.s. B3J 2Z1
(902) 424-7590
www.cmp.ca

CPMM
conseil des premiers
ministres des maritimes
c.p. 2044, halifax, n.-é. B3J 2Z1
(902) 424-7590
www.cmp.ca

ISBN 0-920925-26-X
ISSN 0380-0768

TABLE DES MATIÈRES

Page

Lettre des premiers ministres i

Lettre du secrétaire ii

Aperçu du Conseil des premiers ministres des Maritimes 1

Secrétariat du Conseil 3

Loi sur la coopération économique des Maritimes 4

Conférence des premiers ministres de l'Atlantique - Aperçu 4

Initiatives stratégiques régionales – 1999-2000 4

Coopération régionale dans les Maritimes

- Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes 5
- Commission des courses attelées des provinces maritimes 7
- Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes 8
- Fonds de capital-risque pour les provinces atlantiques 11
- Atlantic Canada On-line (ACOL) 12
- Comité atlantique de renouveau du secteur public 13
- Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique 13
- Harmonisation des lois sur les assurances des provinces atlantiques 15
- Comité de coordination des marchés publics de l'Atlantique 15
- Fondation d'éducation des provinces atlantiques 16
- Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada 17

Annexe I – Organigramme du Conseil 20

Annexe II – États financiers 21

Annexe III – Répertoire du Conseil 22

LETTRE DES PREMIERS MINISTRES

Bernard Lord
Premier ministre du
Nouveau-Brunswick

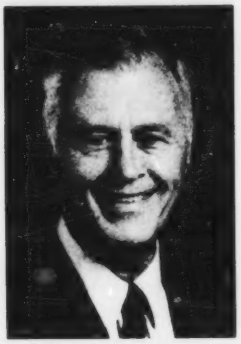

John Hamm
Premier ministre de
la Nouvelle-Écosse

Pat Binns
Premier ministre de
l'Île-du-Prince-Édouard

ministres des Maritimes, qui donne un aperçu des activités du Conseil et de ses organismes. Ce rapport témoigne notre engagement continu à l'égard de la vitalité de la coopération régionale.

Les nombreuses réalisations énoncées dans le présent rapport annuel ont eu des retombées positives sur les citoyens des Maritimes. Ces mesures raffermiront nos provinces et créeront une région prospère et viable. Nous reconnaissons que ces initiatives ajoutent de la valeur à nos politiques et programmes provinciaux.

La période de 1999-2000 a marqué un renouveau de taille de la coopération intergouvernementale dans les Maritimes et l'Atlantique. Nous reconnaissons la nécessité et les avantages d'adopter une approche proactive des sujets d'intérêt commun pour nos gouvernements et citoyens. La création du nouveau Conseil des premiers ministres de l'Atlantique pour compléter le travail du Conseil des premiers ministres des Maritimes démontre que nous sommes déterminés à accroître le niveau de collaboration entre les provinces de l'Atlantique.

Cet esprit de coopération renouvelé au sein du Conseil des premiers ministres des Maritimes nous a aidé dans nos relations avec le gouvernement fédéral. En unissant nos voix, nous pouvons exercer plus d'influence sur ce dernier. C'est en poursuivant le dialogue et la collaboration que nous serons en mesure de défendre les intérêts de la région concernant les questions fédérales-provinciales.

Nous tenons également à souligner le soutien et l'engagement constants de l'ancien premier ministre Brian Tobin, de Terre-Neuve et du Labrador, à l'égard de la coopération intergouvernementale dans l'Atlantique. Durant la dernière année, nous avons pris des mesures pour raffermir la coopération avec la province de Terre-Neuve et du Labrador, ce qui permettra à la région d'amorcer le nouveau millénaire sur un pied solide.

Les années à venir présenteront des défis nouveaux et stimulants pour les provinces maritimes et atlantiques. Nous nous sommes engagés à collaborer pour en arriver à un consensus, ce qui permettra à la région de mieux se faire entendre au pays, de stimuler la croissance économique et d'offrir des services publics améliorés et rentables.

LETTRE DU SECRÉTAIRE

le 1er décembre 2000

Premier ministre Bernard Lord
Premier ministre John Hamm
Premier ministre Patrick Binns

Au nom du Secrétariat, je suis heureux de soumettre le rapport annuel du Conseil des premiers ministres des Maritimes pour l'exercice financier 1999-2000.

Les activités réalisées par le Conseil et ses organismes durant 1999-2000, qui sont présentées dans le rapport annuel, témoignent des efforts sans compter que vos gouvernements ont dévoués et l'importance accordée à la coopération régionale. Je me réjouis énormément de l'engagement que les organismes et les ministères d'exécution ont démontré en vue d'atteindre les objectifs du Conseil. Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette année un succès.

Durant 1999-2000, les premiers ministres ont renouvelé leur engagement, ce qui s'est traduit par un esprit de coopération encore plus présent parmi les trois provinces maritimes. La période de 1999-2000 a été l'occasion de jeter les fondements du maintien de la coopération dans les secteurs névralgiques qui sont essentiels afin de faire des provinces maritimes une région prospère au Canada et au-delà de ses frontières.

Les activités du Secrétariat du Conseil continuent d'être une source d'inspiration et de satisfaction. Vu l'engagement renouvelé à l'égard de la coopération régionale, le Secrétariat collaborera étroitement avec les organismes et les ministères d'une manière professionnelle pour assurer la concrétisation de votre vision et de vos priorités.

S'inspirant du succès réalisé en 1999-2000, le Conseil doit continuer à assumer un rôle actif et à ouvrir la voie en faisant avancer les intérêts des provinces maritimes.

Gracieusement soumis,

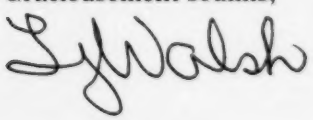

Le secrétaire du Conseil,
Leo J. Walsh

APERÇU DU CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES

Mise en perspective

Le Conseil des premiers ministres des Maritimes (CPMM) est le symbole le plus important de coopération régionale dans les Maritimes. L'organisme a été créé en mai 1971 en vertu d'une entente entre les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, laquelle a été ratifiée par l'adoption d'une loi en 1972. Son rôle et ses pouvoirs sont étendus, donnant aux premiers ministres une grande marge de manoeuvre en matière de coopération intergouvernementale.

Le but de la loi créant le CPMM est d'établir un cadre législatif propice à la coopération, l'objectif étant *« d'assurer une coordination maximale des activités des gouvernements et des trois provinces et de leurs organismes »*. La réalisation du but fixé incombe aux premiers ministres, ou elle est déléguée aux ministres concernés, aux conseils, commissions et comités régionaux, ou au Secrétariat du Conseil.

Pour défendre leurs intérêts par la coopération, les provinces privilégient trois démarches :

- la création d'organismes régionaux;
- l'harmonisation des politiques et des programmes provinciaux; et
- l'adoption d'une ligne de pensée commune sur des questions concernant des tierces parties comme le gouvernement fédéral.

Le Conseil des premiers ministres des Maritimes est le premier organisme du genre au Canada au moyen duquel trois provinces cherchent systématiquement à déterminer et à exploiter les possibilités, par des interventions communes, afin de tirer le plus d'avantages possible des services gouvernementaux. Dès le début, le Conseil a adopté une approche pragmatique pour repérer ces possibilités et faire face aux enjeux économiques et sociaux des Maritimes par des interventions communes.

Le Conseil offre aux trois provinces un cadre structuré qui leur permet d'atteindre ensemble des objectifs qui, autrement, ne seraient peut-être pas réalisables. Voici les avantages que les gouvernements membres visent par la coopération :

- accroître la qualité et les gains en efficience dans les secteurs public et privé grâce au partage des coûts, à une économie d'échelle, ainsi qu'à l'harmonisation des politiques et des pratiques des gouvernements;
- atteindre une masse critique de ressources afin de mener des projets qui, autrement, ne seraient pas ou ne pourraient pas être réalisables; et
- exercer une plus grande influence sur les forces et les intervenants de l'extérieur, notamment le gouvernement fédéral, qui agissent sur les provinces.

Au cours des ans, la coopération intergouvernementale dans les Maritimes s'est étendue pour inclure diverses priorités du secteur socio-économique et de la fonction publique. De nombreuses institutions ont été créées dans le cadre des activités du Conseil et ailleurs.

Aperçu des réunions

Le Conseil s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 1999-2000, et les premiers ministres ont discuté de plusieurs dossiers avec le premier ministre de Terre-Neuve et du Labrador. La première réunion a eu lieu à Stellarton, en Nouvelle-Écosse et la deuxième, à Charlottetown, à l'Î.-P.-É. Voici un compte rendu des sujets et des dossiers abordés lors de ces réunions :

- l'engagement à l'égard de la coopération régionale;
- la coopération en matière de santé;
- la coopération en matière de commerce;
- une voix commune sur les questions fédérales-provinciales.

Au cours de cette période, les premiers ministres des Maritimes et de l'Atlantique se sont réunis à plusieurs reprises dans le cadre de d'autres rencontres régionales et nationales.

Le premier ministre Bernard Lord (N.-B.), le premier ministre John Hamm (N.-É.), le premier ministre Patrick Binns (Î.-P.-É.) lors d'une conférence de presse suivant la 98e séance du Conseil des premiers ministres des Maritimes, à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, en octobre 1999.

Organisation

L'organisation actuelle du Conseil comporte l'assemblée des premiers ministres, le Secrétariat, certains comités centraux et trois organismes satellites. Mentionnons également les organismes et les comités régionaux qui ne relèvent pas du Conseil, mais qui reçoivent une aide de celui-ci.

Au cours de ses 28 années d'existence, le Conseil a créé les organismes satellites suivants :

- le Service d'aménagement des ressources des Maritimes (1972) fusionné au Service du cadastre et de l'information foncière en 1987;
- le Service du cadastre et de l'information foncière (1973), qui a interrompu ses activités le 31 mars 1994;
- la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (1974);
- le Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes (1974);
- la Fondation d'éducation des provinces maritimes (1982), remplacée par la Fondation d'éducation des provinces atlantiques (1995);
- la Commission géomatique des Maritimes (1991), remplacée par le Comité géomatique des Maritimes (1994);

- la Commission des courses attelées des provinces maritimes (1994).

Le Conseil compte des employés dans trois localités des Maritimes : Fredericton, au Nouveau-Brunswick (CESPM); Halifax, en Nouvelle-Écosse (Secrétariat du Conseil, CFDMM); et Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard (CCAPM).

Les membres du personnel du Secrétariat sont des employés du Conseil, tandis que les autres organismes du Conseil, à l'exception de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques, embauchent leurs employés directement. Les relations employeur-employés sont régies par un code de travail unique et par un conseil des relations du travail. Les employés de la région, y compris ceux du Secrétariat, de la Commission des courses attelées des provinces maritimes, de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes et de la Société des loteries de l'Atlantique, ont accès à un régime de retraite régional. L'organigramme du Conseil est présenté à l'annexe I.

Un Conseil du Trésor régional, composé de ministres provinciaux, appuie le Conseil en ce qui a trait à la gestion des fonds et du personnel régional. La responsabilité financière est maintenue de diverses façons. Ainsi, les budgets des organismes sont examinés par le Conseil du Trésor régional et approuvés ensuite par le Conseil. Les fonds destinés aux organismes régionaux sont demandés dans le cadre des budgets des dépenses présentés aux assemblées législatives. Un vérificateur externe rend compte au Conseil de l'utilisation des fonds. Un sommaire des dépenses de fonctionnement selon les états financiers de 1999-2000 est présenté à l'annexe II. On peut se procurer des états financiers vérifiés sur demande.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL

Le Secrétariat du Conseil organise et facilite le travail du Conseil. Son rôle de catalyseur de la collaboration intergouvernementale dans les Maritimes l'amène à :

- aider les premiers ministres à atteindre les objectifs fixés dans la *Loi sur le Conseil des premiers ministres des Maritimes* et la *Loi sur la coopération économique des Maritimes*;
- coordonner les activités du Conseil et à assurer le suivi des travaux entrepris par les premiers ministres;
- offrir un service centralisé aux ministres et aux fonctionnaires provinciaux relativement au fonctionnement et à la coordination de certains programmes et projets régionaux;
- être la mémoire facilitant la coopération entre les gouvernements des Maritimes et favorisant la continuité dans ce domaine; et
- jouer le rôle d'un bureau principal auprès des organismes et des employés régionaux.

Le personnel du Secrétariat offre des services à la Fondation d'éducation des provinces atlantiques, à la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique et à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. En outre, des dispositions spéciales sont prises pour le financement de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques et de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Un comité de ministres chargés du trésor et des conseils de gestion surveille l'administration des ressources financières et humaines du Conseil, avec le soutien administratif du Secrétariat.

LOI SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DES MARITIMES

La *Loi sur la coopération économique des Maritimes*, promulguée durant l'été 1992, établit le cadre actuel propice aux interventions communes du Conseil des premiers ministres des Maritimes. Il s'agit de la première loi générale au Canada qui est appliquée par plusieurs provinces et axée sur des objectifs. Il s'agissait également de la première loi uniforme à entrer en vigueur depuis la *Loi sur la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes* de 1973.

La *Loi* énonce sept objectifs stratégiques et cinq principes de coopération entre les provinces maritimes. Elle établit également les règles applicables à la prise de décisions qui orientent le Conseil et les provinces. L'une de ces règles est très innovatrice, elle comprend une disposition voulant que les décisions soient adoptées sur l'accord de deux des trois parties. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador participe à certains projets, tandis qu'il joue le rôle d'observateur par rapport à d'autres.

CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE – APERÇU

Mise en perspective
La Conférence des premiers ministres de l'Atlantique a été créée en décembre 1989 afin de servir d'outil de collaboration et de coordination en matière de politiques gouvernementales aux premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. La Conférence se réunit concurremment avec les séances régulières du Conseil des premiers ministres des Maritimes.

Terre-Neuve et le Labrador est un membre à part entière dans plusieurs projets régionaux et il a le statut d'observateur dans d'autres activités. Le Secrétariat du CPMM dessert la Conférence, et les coûts sont assumés par le Conseil.

Les initiatives stratégiques régionales présentées dans la prochaine section comprennent des questions abordées par les premiers ministres des Maritimes et de l'Atlantique.

INITIATIVES STRATÉGIQUES RÉGIONALES - 1999-2000

Les suivants présentent les résultats et les initiatives des premiers ministres des Maritimes et de l'Atlantique :

- on a confirmé un engagement à l'égard de la coopération régionale afin de faire avancer les buts énoncés dans la *Loi sur la coopération économique des Maritimes* et d'assurer une plus grande prépondérance dans les rapports avec le gouvernement fédéral;
- on a annoncé un engagement visant à établir de nouvelles possibilités et à fixer des priorités claires afin de poursuivre la coopération régionale dans l'avenir, c'est-à-dire permettre à la région de mieux se faire entendre au pays, stimuler la croissance économique par la coopération et offrir des services publics améliorés et rentables;

- au printemps 1999, les quatre premiers ministres de l'Atlantique ont mené une mission commerciale au Massachusetts, au New Hampshire, au Maine et au Vermont. Qualifiée de succès, la mission comportait des représentants de 40 entreprises de la région de l'Atlantique;
- on a annoncé qu'ils dirigeront une mission commerciale dans le sud des États de la Nouvelle-Angleterre en mai 2000, accompagnés de représentants d'entreprises, afin de tirer profit des partenariats existants et de former de nouvelles alliances;
- on a confié aux ministères de la santé la responsabilité de poursuivre des solutions régionales afin d'économiser sur la prestation des services;
- on s'est engagé à poursuivre le dialogue avec le gouvernement fédéral pour protéger les intérêts des Maritimes par rapport aux dossiers relevant de l'Organisation mondiale du commerce, à savoir :
  - éliminer les subventions aux exportations pour assurer l'accès des marchés;
  - assurer que les mesures de salubrité des aliments sont fondées sur une évaluation solide sur le plan scientifique et une évaluation des risques crédible; et
  - l'adoption de règles du jeu équitables concernant les subventions;
- on a réitéré un appui continu à l'exemption de longue date dont bénéficient les Maritimes et les provinces atlantiques en matière de restrictions à l'exportation;
- on a demandé au gouvernement fédéral :
  - d'établir une nouvelle stratégie nationale à long terme pour les investissements dans les transports afin d'accroître la sécurité et la compétitivité des citoyens et des entreprises des Maritimes;
  - d'établir des politiques canadiennes pour contrer les avantages financiers des principaux rivaux du Canada dans l'industrie de la construction navale;
  - de rétablir le financement au titre du Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux (TCSPS) au niveau de 1994-1995 d'ici 2000-2001 et d'augmenter les transferts en espèces au titre du TCSPS pour garantir un financement adéquat; et
  - d'éliminer le plafond sur le Programme de péréquation et adopter une norme fondée sur 10 provinces et un éventail des recettes assujetties à la péréquation plus étendu;
- on s'est entendu sur une nouvelle formule de partage des revenus pour la Société des loteries de l'Atlantique; et
- on a poursuivi le projet d'harmonisation des lois sur l'assurance au Canada atlantique, ce qui comprend une analyse et un examen de la loi modèle.

COOPÉRATION RÉGIONALE DANS LES MARITIMES

COMITÉ DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAUX DES MARITIMES

Mise en perspective

Créé en 1974, le Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes (CFDMM) est reconnu partout au Canada pour son rôle de chef de file pour ce qui est de faire avancer la qualité des programmes municipaux de formation et d'enseignement à distance; d'améliorer le partage d'information et le professionnalisme dans la fonction publique municipale; d'affecter des ressources au processus de prises de décisions municipales; et de

promouvoir la coopération régionale, l'innovation et l'excellence dans la prestation des services relativement aux administrations municipales. Les activités du CFDMM ont produit une fonction municipale mieux formée, mieux informée et très compétente et ont influé sensiblement sur la conscience collective de la gestion municipale au Canada.

Depuis 1990, le CFDMM a fait la promotion d'Internet comme une aide importante à la prise de décisions dans l'administration municipale – comme un moyen d'améliorer les services, d'offrir la formation, d'encourager le réseautage, de promouvoir le tourisme et le développement économique, et pour offrir aux citoyens un meilleur accès au gouvernement. Le site web du CFDMM WWW.MUNISOURCE.ORG a été conçu en 1995 comme une « porte d'entrée sur Internet » à l'intention des intervenants de l'administration municipale. Ce site web a suscité beaucoup d'intérêt dans le monde et a contribué à mieux faire connaître le CFDMM à l'échelle mondiale comme un fournisseur important d'information sur l'administration municipale.

Faits saillants

- *transition de MUNISOURCE à un contexte de base de données entièrement fonctionnel* - Actuellement plus de 4 000 municipalités et de 200 associations municipales sont reliées directement au moyen de MUNISOURCE. Le site offre un accès à des exemples de directives sur les ressources humaines et de descriptions de tâches, à la formation en ligne, de même qu'à une panoplie d'aides à la prise de décisions à l'intention des employés et des représentants élus sur la scène municipale.

- *construction d'un site web « concept » sur le commerce électronique pour les citoyens et les administrations afin de mieux faire connaître les avantages et les possibilités qu'offrent aux administrations municipales les transactions par commerce électronique* - Dans ce contexte, le commerce électronique consiste à utiliser Internet d'une manière qui permettra aux clients d'une municipalité d'accéder en direct aux transactions financières et aux services d'information de leur administration municipale. Mentionnons, entre autres services, le paiement de ce qui suit : l'impôt municipal, les licences, les amendes, les permis, des comptes de services publics, l'inscription aux programmes de loisirs, et d'autres transactions semblables. Le genre de site web envisagé servira également de pont sur web offrant un contact avec le personnel municipal et les représentants élus; un accès aux rapports, procès-verbaux, règlements, règlements de zonage, directives, possibilités d'emploi, sondages, appels d'offres, avis communautaires – et d'autres ressources d'intérêt pour ceux qui vivent dans des municipalités ou qui font affaire avec celles-ci du Canada atlantique. Le conseil de gestion du CFDMM est actuellement en train d'étudier le concept d'un projet qui pourrait mener à l'élaboration d'une proposition en 2000-2001 pour la construction d'un site web de commerce électronique des administrations municipales dans la région de l'Atlantique.

- *participation avec succès d'employés municipaux à un programme offert sur Internet en langage hypertexte (HTML)* – Le personnel du CFDMM a élaboré un cours de base en programmation en HTML afin de répondre à ce besoin particulier dans l'administration municipale. Seize employés municipaux des provinces maritimes ont reçu un certificat de participation en 1999-2000. On peut obtenir plus de renseignements sur le cours en HTML en accédant aux sites suivants : WWW.MUNISOURCE.ORG ou WWW.DISTANCE-ED.COM

Tout au long de l'année 1999-2000, le personnel du CFDMM a continué de donner suite aux réponses d'information et de conseils des intervenants de l'administration municipale sur un éventail de sujets et de préoccupations ayant trait à l'administration municipale. De plus, on a donné un soutien organisationnel à des municipalités, à des associations municipales et à des services municipaux relativement à une variété de sujets, allant de la construction et de la mise à jour de sites web à l'élaboration de directives, à la planification de congrès, à l'agrément professionnel, à la formation et à l'enseignement à distance.

Même si le CFDMM a continuellement adapté ses activités et son orientation au fil de la conjoncture économique, il conserve pour mandat principal l'amélioration de la régie municipale et de la prestation des services. Il assume son rôle avec la conviction que la qualité de vie dans les Maritimes s'améliore nettement par des ressources municipales informées et utilisées d'une manière efficace. Même si le budget alloué au cours des dernières années a créé des défis d'envergure sur le plan opérationnel, menant à des compressions d'effectifs et à la fermeture du bureau, le CFDMM a continué de maintenir sa légitimité conjoncturelle. Ses résultats dans le domaine des réalisations et de l'innovation ont permis à ses directeurs de faciliter, de préconiser, d'innover avec efficacité, et de jouer le rôle de catalyseur quant à un changement positif.

COMMISSION DES COURSES ATTELÉES DES PROVINCES MARITIMES

Mise en perspective

En 1999, le Conseil des premiers ministres des Maritimes a demandé que la Commission fasse l'objet d'un examen. On a retenu les services de la firme *Matrix Consulting Group* pour ce projet par la voie d'une demande de propositions publiques. Voici les recommandations issues de cet examen : élaboration d'une stratégie efficace de communications, perfectionnement professionnel des responsables, resserrement des liens avec les autres organismes de réglementation, et examen exhaustif du livre de règlements et des procédures de la Commission.

Durant la dernière année, plusieurs facteurs ont agi sur le déroulement des activités de la Commission. La retraite du directeur des courses en octobre 1999 a mené à des réaffectations et à une réorientation à l'intérieur de la Commission. Cette dernière a renouvelé son engagement, soit de réviser tous les aspects liés à ses opérations et à ses procédures. À la demande des ministres respectifs, un directeur à temps partiel, Kent Oakes, a été nommé pour la période allant du 22 février au 31 août 2000.

L'établissement d'un nouveau programme de formation et d'évaluation des responsables a été une grande priorité dans le processus de planification. La Commission a établi la nécessité d'étendre les services de communication avec les participants de l'industrie des courses attelées. À cette fin, on a mené des « réunions de paddock » avec les jockeys, produit des bulletins à l'intention des membres de l'industrie et amorcé un dialogue ouvert avec les groupes de l'industrie.

Faits saillants

- mise à niveau de la technologie dans les stands des juges aux pistes de courses pour améliorer les services;

- début de la rotation des juges entre les pistes de courses dans les Maritimes dans le but de confirmer et de raffermir les aspects réglementaires de l'industrie.

La Commission s'est engagée à améliorer et à accroître ses responsabilités en matière de réglementation à l'égard de l'industrie, tout en offrant des services étendus aux membres de l'industrie et aux parieurs.

On prévoit établir un comité des règlements dans chacune des trois provinces pour examiner les règlements administratifs et les règlements de la Commission des courses attelées des provinces maritimes (CCAPM). Ce comité sera formé de représentants de l'industrie. La collaboration avec les autres commissions provinciales des courses attelées de même qu'un dialogue régulier avec l'Agence canadienne de pari mutuel sont d'autres démarches importantes pour la Commission.

En collaboration avec la Commission des courses de l'Ontario, la Commission prévoit tenir un atelier de perfectionnement des juges en avril 2000 et un atelier d'étude au milieu d'août à Charlottetown.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES

Mise en perspective

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) a été établie en 1974. Elle est une agence du Conseil des premiers ministres des Maritimes qui fonctionne à titre d'organisme régional pour l'enseignement postsecondaire. En juin 1997, les ministres de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont accepté, après un examen exhaustif, de renouveler et de réorienter le mandat de la Commission au moyen d'une entente relative au renouvellement des dispositions sur la coopération régionale en matière d'enseignement postsecondaire. Ce nouveau mandat a été ratifié par le Conseil des premiers ministres des Maritimes. Une loi parallèle est actuellement rédigée dans chacune des trois provinces pour rendre l'entente exécutoire.

Le nouveau mandat de la Commission consiste à prendre des mesures pour assurer la qualité des programmes de formation et de l'enseignement offerts dans les établissements postsecondaires relevant de sa compétence; recueillir, tenir à jour et diffuser de l'information au sujet de l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes; stimuler la coopération entre les établissements et les gouvernements pour améliorer le rendement et l'efficacité; administrer des programmes régionaux à l'intérieur de la région des Maritimes ainsi que des ententes interprovinciales afin d'étendre les occasions de formation pour les étudiants des Maritimes. Dans l'exécution de son mandat, la Commission se concentrera principalement sur l'enseignement universitaire, et elle accordera la priorité à l'amélioration et au maintien des meilleurs services possible pour les étudiants en situation d'apprentissage continu.

Faits saillants

Projets de planification – La nouvelle entente prévoit la présentation, chaque année, d'un plan d'entreprise pluriannuel de la CESPM. Le premier a été soumis à la date demandée, soit en août 1999, aux ministres et aux sous-ministres responsables de l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes. Le plan d'entreprise pluriannuel d'août 1999 portait sur la période allant de 1999-2000 à 2002-2003 et comportait une analyse d'un certain nombre de tendances et de dossiers importants auxquels sont confrontés les établissements postsecondaires des Maritimes et leurs intervenants. La publication de la mise à jour du plan d'entreprise d'août 1999 est prévue en août 2000.

Planification des programmes – Les établissements sont tenus de présenter les propositions de nouveaux programmes ou de programmes modifiés à la Commission pour les faire approuver avant leur mise en oeuvre. La vaste majorité des propositions font l'objet d'un examen sommaire par le personnel et sont automatiquement approuvées si elles satisfont aux critères convenus. Si une proposition ne satisfait pas aux exigences en matière d'information, un complément d'information est demandé à l'établissement; la proposition peut être renvoyée au comité consultatif sur les affaires universitaires pour une évaluation approfondie. En 1999-2000, la Commission a examiné 75 propositions de programmes; de ce nombre,
45 propositions ont été approuvées après une évaluation sommaire, 20 ont été approuvées après un examen approfondi, quatre ont été examinées et reportées, quatre étaient en suspens, et deux ont été consignées à titre d'information seulement. À la fin de l'année, la Commission a reçu six autres propositions.

Système amélioré d'information sur les dossiers des étudiants (SIDE) – En 1999-2000, la Commission a poursuivi sa collaboration avec Statistique Canada afin d'implanter le Système amélioré d'information sur les dossiers des étudiants (SIDE) dans les Maritimes, la première région du pays à abandonner le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) au profit du SIDE pour la présentation de l'information. Le SIDE fournira des renseignements plus complets sur les étudiants que le SISCU, saisissant des données détaillées jusqu'au niveau des cours. En fait, la Commission recueille maintenant 215 éléments dans le SIDE comparativement à 49 dans le SISCU. Afin de tenir compte de cette augmentation importante au chapitre des données, elle a consacré beaucoup de temps à se préparer pour les premiers rapports du SIDE des établissements relevant de son mandat pour 1999-2000.

Sondage auprès des diplômés des universités – Les enquêtes longitudinales annuelles auprès des diplômés afin de déterminer les résultats et la satisfaction de ces derniers à l'égard de leur éducation postsecondaire demeurent une priorité. En 1999-2000, la CESPM a mené sa première enquête longitudinale—le projet pilote a comporté des entrevues de la cohorte de 1996 quatre ans après l'obtention du diplôme. Selon les résultats préliminaires et l'analyse, il en ressort des tendances intéressantes quant aux résultats des diplômés. La publication du rapport final de l'enquête est prévue en novembre 2000.

Programme de recherche de la Commission – Durant 1999-2000, la CESPM a reçu un financement de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) afin d'examiner la capacité de recherche des universités dans la région de l'Atlantique. Dans le cadre du projet, un comité directeur, formé des vice-recteurs à la recherche et d'autres administrateurs principaux de la recherche de la majorité des 17 établissements conférant des grades dans la région de l'Atlantique, s'est réuni afin d'évaluer la situation actuelle et d'élaborer des stratégies de coopération. Entre autres réalisations, mentionnons les suivantes :

- un rapport d'information intitulé *Rapport sur les tendances de la recherche postsecondaire au Canada atlantique*, qui examine les tendances de la recherche postsecondaire dans la région comparativement aux tendances nationales et mondiales;

- un document stratégique intitulé La clé de notre avenir - Stratégie de renouvellement de la recherche postsecondaire au Canada atlantique, qui présente les faits saillants du rapport d'information et, plus important encore, un sommaire des stratégies et des propositions du comité directeur; et

- un dossier d'information intitulé *Recherche postsecondaire au Canada atlantique - profil des établissements*, qui expose les créneaux de recherche et les stratégies propres à chaque établissement postsecondaire participant dans la région de l'Atlantique.

Site Web de la CESPM – Entièrement bilingue, le site web de la CESPM (**www.mphec.ca**) contient de l'information au sujet des points suivants : les membres et le personnel de la Commission, les principaux intervenants (y compris les liens vers les sites web des établissements relevant de la compétence de la CESPM), les principales publications de la CESPM, les congrès, passés et futurs, de la CESPM sur l'état de l'enseignement supérieur dans les provinces maritimes, ainsi que d'autres activités de la CESPM. En 1999, la Commission a entrepris des activités relativement à la « base de données en ligne des Maritimes (BDM) » de manière à favoriser l'accès aux données et aux produits d'information à « valeur ajoutée ». Deux des six phases prévues de la base de données sont maintenant accessibles sur le site web de la Commission. Elles contiennent des données sur les inscriptions étudiantes et les titres décernés, de même que sur les données démographiques du personnel enseignant.

Ententes interprovinciales et intra-Maritimes de financement de programmes – La Commission a continué d'assurer l'application des ententes avec les autres provinces qui permettent l'admission d'étudiants des Maritimes aux programmes d'études non offerts dans la région. Elle a maintenu également l'entente intra-Maritimes de financement pour le partage des coûts reliés aux programmes régionaux en vertu de laquelle chacune des trois provinces maritimes accorde des subventions pour ses étudiants universitaires inscrits dans l'une ou l'autre des autres provinces, aux programmes qui ne sont pas offerts dans la province de résidence.

Plan de financement pluriannuel du Nouveau-Brunswick – Durant 1999-2000, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a demandé que soit réalisée une étude visant à établir un plan de financement pluriannuel pour les universités de cette province. Un groupe de travail formé des représentants des quatre universités du Nouveau-Brunswick, de la CESPM, du ministère de l'Éducation et de la New Brunswick Student Alliance a été formé afin de donner des conseils en vue de la formulation du rapport. Le rapport a été présenté au ministère de l'Éducation en août 1999.

Fonds de projets spéciaux du Nouveau-Brunswick – La Commission administre les fonds dans le cadre de l'initiative de financement des projets spéciaux du Nouveau-Brunswick. Cette initiative vise à produire des résultats dans huit secteurs ciblés par l'allocation de fonds aux universités et à d'autres groupes, dont le gouvernement, pour des activités précises, si les projets sont dans l'intérêt de l'enseignement universitaire au Nouveau-Brunswick. Le personnel de la CESPM analyse toutes les demandes de financement avant de les transmettre au ministère de l'Éducation qui prend une décision à l'égard du financement.

FONDS DE CAPITAL-RISQUE POUR LES PROVINCES ATLANTIQUES

Mise en perspective

Le Fonds de capital-risque pour les provinces atlantiques est un fonds de capital-risque de 30 millions de dollars constitué par sept banques à charte canadiennes, les quatre provinces de l'Atlantique et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Il a pour but d'offrir un financement par capitaux propres et des titres d'emprunt assimilables à des titres de capitaux propres aux petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique qui possèdent un produit, un service ou une technologie remarquable et qui présentent des perspectives de grande croissance.

La première contribution du Fonds, 12 millions de dollars, a été suivie d'une contribution additionnelle de 9 millions de dollars en mars 2000. Le versement de la dernière contribution de 9 millions de dollars devrait se faire au début de 2001.

Faits saillants

La direction du Fonds, qui existe depuis février 1997, a examiné activement près de 700 entreprises du Canada atlantique et communiqué avec plus de 350 d'entre elles. La plupart sont de jeunes entreprises du domaine de la technologie. Le Fonds est maintenant lancé, après la période de démarrage qui a surtout été consacrée à l'élaboration d'une politique d'investissement, au repérage des possibilités admissibles et à l'éducation du marché à la nature du capital-risque. Le Fonds de capital-risque a maintenant un portefeuille de 11 jeunes entreprises dynamiques à travers la région, dans des secteurs allant de la génomique fonctionnelle à la recherche sur les cellules embryonnaires, en passant par les technologies d'automatisation industrielle, le commerce électronique, le logiciel, la télédétection et même la fabrication d'une nouvelle génération de guitares acoustiques. Trois autres possibilités d'investissement ont été identifiées, lesquelles devraient vraisemblablement se concrétiser avant la fin de l'année. Les investissements ont varié de 100 000 $ à 2 millions de dollars. Les entreprises sont habituellement aux premiers stades de développement et ont besoin d'une aide considérable en gestion pour réussir. Le Fonds de capital-risque a réuni une équipe multidisciplinaire solide, formée de professionnels en finances, en comptabilité, en génie et en marketing stratégique et expansion des entreprises pour aider les entreprises du portefeuille à élaborer et à exécuter leurs stratégies de commercialisation. Ces activités sont réalisées par la voie de la participation du conseil d'administration et des contacts réguliers.

Le Fonds a réussi avec beaucoup de succès à équilibrer son capital avec d'autres investisseurs du secteur privé, dont bon nombre sont à l'extérieur de la région, et a contribué 24 millions de dollars de la somme de 61 millions de dollars investis sous la forme de capital-risque dans la région en 1999. De même, la direction a annoncé son premier dessaisissement, l'une de ses entreprises de portefeuille, FastLane Technologies, ayant été vendue à Quest Inc., une entreprise publique américaine établie en Californie. Le Fonds de capital-risque prévoit doubler ou même tripler la valeur de ses investissements de 2 millions de dollars dans FastLane à la suite de cette transaction, et Quest a réitéré son intention de continuer d'employer plus de 100 employés hautement qualifiés à Halifax et d'accroître ses effectifs.

Comme il était prévu dans son plan d'entreprise, le Fonds de capital-risque devrait arrêter probablement d'investir dans les nouvelles possibilités lorsque son portefeuille comprendra de 14 ou 15 entreprises, ce qui se fera vraisemblablement au début de la prochaine année civile. Comme le portefeuille du Fonds est composé d'entreprises assez jeunes, il faudra procéder à d'autres investissements considérables dans celles-ci pour assurer leur réussite et celle du Fonds. La direction du Fonds reconnaît le besoin et le désir de ses investisseurs de poursuivre l'expansion d'une industrie de capital-risque viable et durable dans le Canada atlantique. À cette fin, le Fonds et son conseil d'administration sont en train d'envisager l'établissement d'un nouveau fonds de capital-risque afin de continuer de faire de nouveaux investissements dans la région pour l'avenir. La coopération régionale à l'égard de ce projet et d'initiatives semblables sera déterminante, car la direction du Fonds croit que les facteurs de la masse critique et de l'économie d'entreprise ne permettraient pas à une province du Canada atlantique de maintenir seule un fonds de capital-risque viable.

ATLANTIC CANADA ON-LINE (ACOL)

Mise en contexte

Depuis son lancement en 1997, Atlantic Canada On-Line (ACOL), le service d'information électronique, est déjà en train d'exercer une influence sur la transition vers un gouvernement électronique. ACOL est administré par Unisys Canada Inc., en partenariat avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard en vertu d'une entente-cadre d'alliance stratégique signée par les quatre premiers ministres et par Unisys en mai 1996.

ACOL offre aux clients des gouvernements dans le Canada atlantique et au Canada un accès électronique aux bases de données à partir de leur lieu d'affaires et leur permet de récupérer, d'inscrire, de rechercher et de mettre à jour rapidement l'information. ACOL permet aux ministères d'accroître les recettes provenant de l'information existante et de générer de nouvelles sources de recettes non fiscales par l'implantation de nouveaux services en temps réel.

Faits saillants

Il a été possible d'accéder en direct à la première application de base de données, soit le réseau d'enregistrement des biens personnels (RENBIP) de la Nouvelle-Écosse en novembre 1997. Le RENBIP de l'Île-du-Prince-Édouard a été accessible en avril 1998, celui du Nouveau-Brunswick devait en avril 1999, et celui de Terre-Neuve et du Labrador, en décembre 1999. Il s'agit donc de la première application d'une base de données accessible dans toute la région. On poursuit le développement de produits et de marchés pour d'autres applications possibles comme l'accès au registre des entreprises, le dépôt des documents judiciaires et l'exécution de jugements, les dossiers des conducteurs, les renseignements sur les voitures d'occasion et les documents relatifs aux biens fonciers. ACOL a reçu une mention d'excellence pour avoir contribué à améliorer la prestation des services gouvernementaux au Canada. L'entreprise a reçu une médaille d'argent dans le cadre du programme des prix et distinctions à l'Exposition sur la technologie dans l'administration gouvernementale tenue à Ottawa en 1998 et a aussi remporté un prix aux Computerworld Smithsonin Awards de 1999, qui soulignent les meilleures solutions trouvées dans le domaine des technologies de l'information.

COMITÉ ATLANTIQUE DU RENOUVEAU DU SECTEUR PUBLIC

Mise en perspective
Le projet d'un comité de renouveau du secteur public dans la région de l'Atlantique a fait l'objet de discussions pour la première fois à la Conférence pour une vision de l'Atlantique tenue à Moncton en octobre 1997. Le Comité a été créé à la suite de la conférence et regroupe des hauts fonctionnaires des quatre provinces de l'Atlantique. Il bénéficie des services du personnel du CPMM.

Le Comité a été formé pour défendre les intérêts des quatre provinces grâce au partage de l'information dans les domaines suivants :

- les défis et les possibilités de la fonction publique dans chacune des provinces;
- les meilleures pratiques et les innovations dans les secteurs de l'administration, de la gestion et de la prestation de services qui relèvent de la fonction publique des provinces;
- la détermination de nouveaux enjeux;
- la promotion et la reconnaissance de l'excellence;
- amélioration à l'avenir des méthodes de travail;
- prise de décisions informées;
- le renforcement des capacités du secteur public;
- le perfectionnement du personnel; et
- les possibilités de collaboration.

Le Comité continue de se réunir régulièrement.

CONSORTIUM DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DE L'ATLANTIQUE

Mise en contexte
Le Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique a été créé en août 1998 par les collèges communautaires des quatre provinces de l'Atlantique et par les quatre ministères provinciaux chargés de l'enseignement supérieur. Il vise à poursuivre des initiatives et des projets communs afin d'améliorer la qualité et le rapport coût-efficacité des réseaux de collèges communautaires et de mieux servir les apprenants, les entreprises et les collectivités des quatre provinces atlantiques.

Le Consortium a désigné certains domaines dans lesquels il existe une possibilité de collaboration : les analyses du marché du travail, les ententes de transfert et d'articulation de programmes, les sondages auprès des finissants, la sensibilisation et la promotion relativement aux programmes d'études et de formation des collèges communautaires, l'évaluation des acquis, l'élaboration des programmes d'études et les normes, de même que le perfectionnement et la planification de la relève. Les initiatives n'exigent pas la participation de toutes les parties, et tous les projets ou activités doivent tenir compte des stratégies de développement économique de chacune des quatre provinces. Le lieu et la présidence des réunions du Consortium sont déterminés selon une rotation entre les collèges et les ministères participants.

Le coordonnateur régional des collèges communautaires, situé à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), coordonne les activités communes et agit à titre de secrétaire du Consortium.

Faits saillants

Les cadres supérieurs des collèges et des gouvernements ont tenu quatre réunions durant l'année. Voici les réalisations enregistrées :

- l'établissement de liens stratégiques et coopératifs avec des organismes régionaux et nationaux : l'Association des collèges communautaires du Canada, la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes, l'Association permanente dans les universités de l'Atlantique, le Comité des collèges de l'Atlantique pour le développement entrepreneurial, la Weston Foundation, L'Association des universités de l'Atlantique et Statistique Canada;

- l'établissement de comités formés de représentants de chacun des collèges communautaires de la région, dont : le comité du perfectionnement professionnel et de la planification de la relève, le comité des transferts de crédits collégiaux, et le groupe de travail sur l'information au sujet des programmes;

- l'élaboration du document *Professional Development and Training in the Atlantic Community Colleges - Summary of Activities*, qui répertorie les activités de perfectionnement existantes et qui vise à orienter un approche régionale pour les projets de collaboration entre les collèges communautaires de la région;

- l'évaluation du projet expérimental du Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique, qui a comporté une série étendue d'entrevues avec les intervenants et un examen des réalisations;

- la rédaction d'un *Rapport au groupe de travail sur l'évaluation du projet expérimental du Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique, 1998-2000*, réalisé par un conseiller externe en éducation, recommande vivement le maintien du Consortium et présente aux membres 25 suggestions d'améliorations et de projets futurs;

- la co-présentation du *Groupe d'experts sur les compétences* dans le cadre des consultations au Canada atlantique du conseil consultatif du premier ministre sur les sciences et la technologie;

- élaboration d'un *Protocole d'entente sur le transfert des crédits collégiaux entre les collèges communautaires du Canada atlantique* pour faciliter la mobilité des étudiants dans le réseau collégial et appuyer l'apprentissage continu dans la région; et

- collaboration avec Statistique Canada et la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes en vue d'introduire et d'implanter le Système amélioré d'information sur les dossiers des étudiants (SIDE) dans les collèges communautaires de la région.

HARMONISATION DES LOIS SUR LES ASSURANCES DES PROVINCES ATLANTIQUES

Mise en perspective
En 1996, les premiers ministres des provinces atlantiques ont confié aux ministres responsables de la réglementation de l'industrie de l'assurance la tâche de consulter les représentants de l'industrie et de rédiger une loi sur les assurances qu'adopteraient les quatre provinces de l'Atlantique. L'harmonisation des lois sur les assurances vise à établir des conditions uniformes dans le domaine à la grandeur de la région, permettant ainsi d'offrir des produits et des services comparables dans chaque province. L'enregistrement et la réglementation des compagnies d'assurance seront améliorés par l'adoption de normes communes d'exploitation.

Un comité mixte de l'industrie, des consommateurs et des gouvernements a été établi afin de surveiller l'élaboration d'une loi harmonisée et mener des consultations poussées auprès des intervenants de l'industrie. Il a commencé à tenir des réunions à la fin de 1996, et un expert-conseil a été embauché pour consulter les intervenants et formuler des recommandations à l'intention du comité d'harmonisation des lois sur les assurances dans les provinces atlantiques.

Faits saillants
À l'automne 1999, les surintendants de l'assurance ont reçu les réactions à la loi modèle représentant quelque 300 pages de commentaires et établissant plus de 200 sujets de préoccupation. Le comité de direction du projet a travaillé à l'analyse et à l'examen de la loi tout au long de l'année. Il entendait finir de réviser la loi et la présenter au comité mixte de l'industrie, des consommateurs et des gouvernements pour la faire approuver durant l'été 2000. Les réactions issues de ces consultations détermineront la formulation des recommandations finales au Conseil aux fins de l'harmonisation des lois sur l'assurance.

COMITÉ DE COORDINATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ATLANTIQUE

Mise en perspective
Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont établi le Comité de coordination des marchés publics de l'Atlantique afin d'assurer l'observation de l'*Entente sur les marchés publics de l'Atlantique*, et de régler les différends issus de l'attribution de marchés publics en l'Atlantique. Le Comité de coordination est formé de deux représentants de chaque gouvernement, d'un président et d'un vice-président du secteur privé, chacun nommé par la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique. Toutes les décisions sont rendues publiques, et les rapports annuels du Comité de coordination des marchés publics sont déposés dans les quatre législatures. On peut se les procurer auprès du Secrétariat.

Faits saillants
Le Comité de coordination s'est réuni une fois en août 1999 afin d'examiner et d'améliorer les dispositions de l'*Entente sur les marchés publics de l'Atlantique*. On a discuté lors de la réunion des responsabilités de base du comité.

Faits saillants de la réunion du comité :

- aucune plainte officielle inscrite au titre des marchés;
- recommandation voulant que la portée de l'entente soit étendue afin d'assurer que les municipalités adoptent les pratiques de passation de marchés décrites dans l'entente;
- recommandation visant à réduire le nombre de membres du Comité de coordination en omettant de nommer un président et un vice-président du secteur privé;
- recommandation visant à interdire la sanction de pratiques d'approvisionnement discriminatoires par les fournisseurs du secteur privé;
- décision de rencontrer régulièrement les représentants des organismes régionaux et provinciaux représentant des secteurs précis de l'industrie;
- début de la saisie des rapports trimestriels exigés en vertu de l'*Entente sur les marchés publics de l'Atlantique* dans une base de données consultable.

FONDATION D'ÉDUCATION DES PROVINCES ATLANTIQUES

Mise en perspective

D'un commun accord, les quatre ministres de l'éducation de la région établissaient en septembre 1995 la Fondation d'éducation des provinces atlantiques, qui remplaçait la Fondation d'éducation des provinces maritimes créée en 1982. La Fondation a pour mandat d'aider les quatre ministères de l'Éducation à réaliser des projets communs pour les élèves de la maternelle à la douzième année des secteurs anglophone et francophone.

Un *Protocole d'entente sur un programme d'études commun*, signé en 1994, proposait l'adoption d'un profil de sortie pour la douzième année, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'études commun, et l'élaboration de méthodes d'évaluation communes pour appuyer le programme d'études. En 1999, le Conseil d'administration et les ministres ont approuvé un plan opérationnel de trois ans mettant l'accent sur le maintien de la coopération dans l'élaboration de programmes d'études et de ressources d'évaluation, et renouvelant l'engagement à l'égard de l'apprentissage de la lecture et l'approvisionnement d'un enseignement en langue française dans un milieu minoritaire.

Faits saillants

- réunion des ministres de l'Éducation pour discuter des priorités régionales en matière d'éducation et de prendre connaissance de la mise en oeuvre du plan stratégique;
- essai des manuels des programmes de mathématiques dans le secteur anglophone dans les classes de la 9e, 11e et 12e année; fin de la rédaction des guides pédagogiques pour les élèves de la 8e et de la 10e année;
- validation des documents d'encadrement pour le Canada atlantique pour les cours d'arts et de technologie dans le secteur anglophone;
- tenue d'un stage d'été pour les directeurs d'écoles du secteur anglophone en août 1999 ayant pour thème *Creating a Student-Centred School*;
- tenue du 8e stage d'été annuel pour les directeurs d'écoles du secteur francophone au Nouveau-Brunswick;
- appui constant du Patrimoine canadien et du Conseil des premiers ministres des Maritimes au *Fonds de développement de matériel didactique de la FEPA*;
- commande d'une recherche sur l'apprentissage de la lecture afin de recueillir des renseignements pour des projets futurs;

- approbation d'un projet d'examen de l'implantation du programme d'études d'anglais langue maternelle et élaboration de sondages pour les enseignants et les directions d'écoles;
- début de l'élaboration des guides pédagogiques en sciences humaines, de la maternelle à la 9e année;
- poursuite de l'élaboration de guides pédagogiques en sciences, de la 1re à la 10e année;
- poursuite de la version française de *Atlantic Canada in the Global Community*;
- début de la rédaction de cahiers d'exercices et de guides de l'enseignement en mathématiques pour les élèves de la 7e et de la 8e année du secteur francophone;
- lancement d'un nouveau projet sur les indicateurs en éducation;
- établissement d'un groupe de travail pour faire rapport sur les services aux élèves;
- achèvement de tous les projets régionaux d'éducation à l'entrepreneuriat financés conjointement par l'APECA;
- approbation et lancement d'une initiative en actualisation linguistique;
- tenue d'un atelier de perfectionnement pédagogique pour les agents pédagogiques francophones en juin 1999, à Moncton;
- réalisation d'un inventaire et d'une analyse des programmes d'études d'anglais langue seconde au Canada;
- fin du processus de validation des modules de mathématiques pour la 11e année dans le secteur francophone;
- établissement de l'apprentissage de la lecture comme priorité et demande de propositions de projets par les ministres;
- élaboration d'une stratégie régionale sur les *Transitions de l'école secondaire vers le marché du travail*;
- fin de la rédaction du dépliant *Let's Talk About... Curriculum Outcomes*, visant à informer les parents de la structure du programme d'études fondé sur les résultats;
- fin du processus de consultation associé à la rédaction de nouveaux manuels de mathématiques pour la 10e année;
- accroissement par les ministères de l'Éducation de l'Atlantique, au moyen de la médiathèque, du nombre de bandes vidéo pédagogiques de langue française qui sont offertes pour compléter les programmes d'études;
- réalisation d'un document d'orientation décrivant les caractéristiques du programme et les résultats communs aux étapes clés pour le programme de français de base; et
- achat conjoint d'autobus scolaires pour les quatre provinces, réalisant des économies considérables.

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

Mise en contexte

En 1973, les gouverneurs du Connecticut, du Maine, du Massachusetts, du New Hampshire, du Rhode Island et du Vermont, ainsi que les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec se sont rassemblés à Brudenell, à l'Île-du-Prince-Édouard, pour leur première conférence. Il s'agissait d'une occasion historique. Depuis, les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada se sont réunis une fois par année, à l'exception de 1991,

1992 et 1996, pour partager des idées et défendre des intérêts communs. La dernière réunion de la Conférence a eu lieu à Rockport, au Maine, du 3 au 5 octobre 1999. La prochaine réunion est prévue en juillet 2000 à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

La Conférence permet d'entretenir une relation internationale unique et très efficace entre les provinces et les états participants, qui partagent des idées et qui mettent à profit des liens historiques. Elle favorise les intérêts des onze provinces et états grâce à la collaboration et elle encourage la coopération avec le secteur privé. Au fil des ans, les participants ont abordé un grand nombre de sujets, dont l'environnement, le développement économique, le tourisme, l'énergie, les pêches, le commerce et l'agriculture. Parmi les réalisations que les gouverneurs et les premiers ministres ont accomplies, on compte :

- la mise en oeuvre d'un programme régional visant à réduire les émissions de dioxyde de soufre;
- l'adoption de principes de bon voisinage pour la protection de l'environnement;
- l'adoption de plans d'action concernant les réductions des pluies acides et des dépôts de mercure;
- le parrainage de 10 tables rondes à l'échelle internationale sur l'énergie, et publication de répertoires et de profils sur l'énergie;
- la réalisation de programmes en matière de tourisme international afin de promouvoir les régions de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada;
- l'adoption de la *Convention de Mystic*, en vertu de laquelle les parties se sont engagées à renforcer et à promouvoir les relations commerciales.

Le personnel de soutien de la Conférence et de ses comités est fourni conjointement par la New England Governors' Conference, Inc., à Boston, et le Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada, à Halifax. Le personnel du Conseil des premiers ministres des Maritimes est détaché auprès du Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada, au besoin, et les cinq provinces se partagent les coûts.

Aperçu de la 24e Conférence annuelle

Les gouverneurs et les premiers ministres se sont réunis à Rockport, au Maine du 3 au 5 octobre 1999. Ils ont abordé de nombreux sujets d'intérêt commun comme l'environnement, l'énergie, le passage de la frontière, et le commerce et la mondialisation. Les six résolutions adoptées à la Conférence poursuivent les suivants :

- une demande portant sur l'abrogation complète de l'article 110 de la *Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act of 1996* pour assurer que les États-Unis et le Canada continuent de maintenir les relations étroites sur les plans économique et commercial dont ils jouissent actuellement;
- l'établissement d'un groupe d'étude de fonctionnaires pour formuler des recommandations sur le mandat et les attributions d'un comité de la Conférence sur le commerce et la mondialisation, et pour formuler des recommandations visant à établir la promotion annuelle d'alliances entre des entreprises du Québec et du Maine, du Nouveau-Brunswick et du Maine, et de la Nouvelle-Écosse et du Massachusetts;
- l'adoption de plans de travail, pour appuyer le *Plan d'action visant les pluies acides* de la Conférence adopté en 1998, visant à établir un programme régional de mise en commun et d'échange de données, un réseau de surveillance des particules fines, un réseau de surveillance de la qualité des eaux de surface, et un projet de cartographie des forêts; et demande adressée auprès des gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada les invitant à contribuer à ces efforts;

- un engagement en vue de poursuivre les efforts en fonction des objectifs du *Plan d'action visant les dépôts de mercure*, et demande adressée auprès des ministères de l'environnement fédéraux des États-Unis et du Canada et des autres agences appropriées les invitant à offrir une aide sous la forme de ressources financières et humaines en vue de l'implantation du plan;
- un engagement en vue de continuer de surveiller l'évolution des marchés de l'énergie et d'aborder les questions ayant trait à l'énergie et à l'environnement, à la fiabilité et à la sécurité énergétiques, et la mise en valeur de nouvelles ressources énergétiques dans la région; et de rédiger un rapport sur l'état des sources renouvelables dans la région de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada; et
- une demande adressée auprès de l'Environmental Protection Agency des États-Unis et d'Environnement Canada afin de poursuivre d'autres stratégies de réduction pour les sources à l'extérieur de la région qui contribuent considérablement aux problèmes de qualité de l'air en Nouvelle-Angleterre et dans l'Est du Canada, par le déplacement des polluants atmosphériques à longue distance.

Activités des comités

Le Comité de l'environnement s'est réuni une fois durant l'année financière 1999-2000 à Boston, au Massachusetts. Durant l'année, il a surveillé l'implantation des plans d'action visant à réduire les pluies acides et les dépôts de mercure. À la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres en octobre 1999, on a adopté des résolutions concernant l'implantation de ces plans d'action et une résolution demandant aux deux gouvernements nationaux de poursuivre d'autres stratégies de réduction concernant les émissions de dioxyde de soufre et d'azote.

Le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINÉ) s'est réuni une fois durant l'année financière en mars à Providence, au Rhode Island. Lors de cette réunion, il a continué de partager l'information au sujet de la déréglementation de l'énergie et de l'évolution du secteur, et a abordé l'approvisionnement en gaz naturel et l'infrastructure connexe, la sécurité et la fiabilité énergétiques, et la définition d'énergie renouvelable. À la conférence d'octobre 1999, les gouverneurs et les premiers ministres ont adopté la résolution 24-5 confiant au CINÉ le mandat de i) continuer de surveiller l'évolution des marchés de l'énergie; ii) d'aborder les questions ayant trait à l'énergie et à l'environnement, et à la fiabilité et à la sécurité énergétiques; et iii) de dresser une carte régionale affichant les structures, projets et ressources énergétiques clés.

Une réunion sur le commerce électronique a eu lieu en septembre 1999, à Montréal, au Québec. Intitulée « Commerce électronique – *Enjeux et défis pour l'économie du Nord-Est* », la séance offrait aux intervenants du milieu économique de la région une occasion unique de discuter du commerce électronique avec leurs collègues du milieu des affaires, d'examiner les résultats actuels, et de proposer des solutions novatrices et efficaces pour aider les entreprises à réaliser une transition sans heurts à cette pratique d'affaires révolutionnaire. Cette réunion faisait suite au forum des gens d'affaires du Nord-Est, parrainé par la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres, en avril 1998.

ANNEXE I – ORGANIGRAMME DU CONSEIL

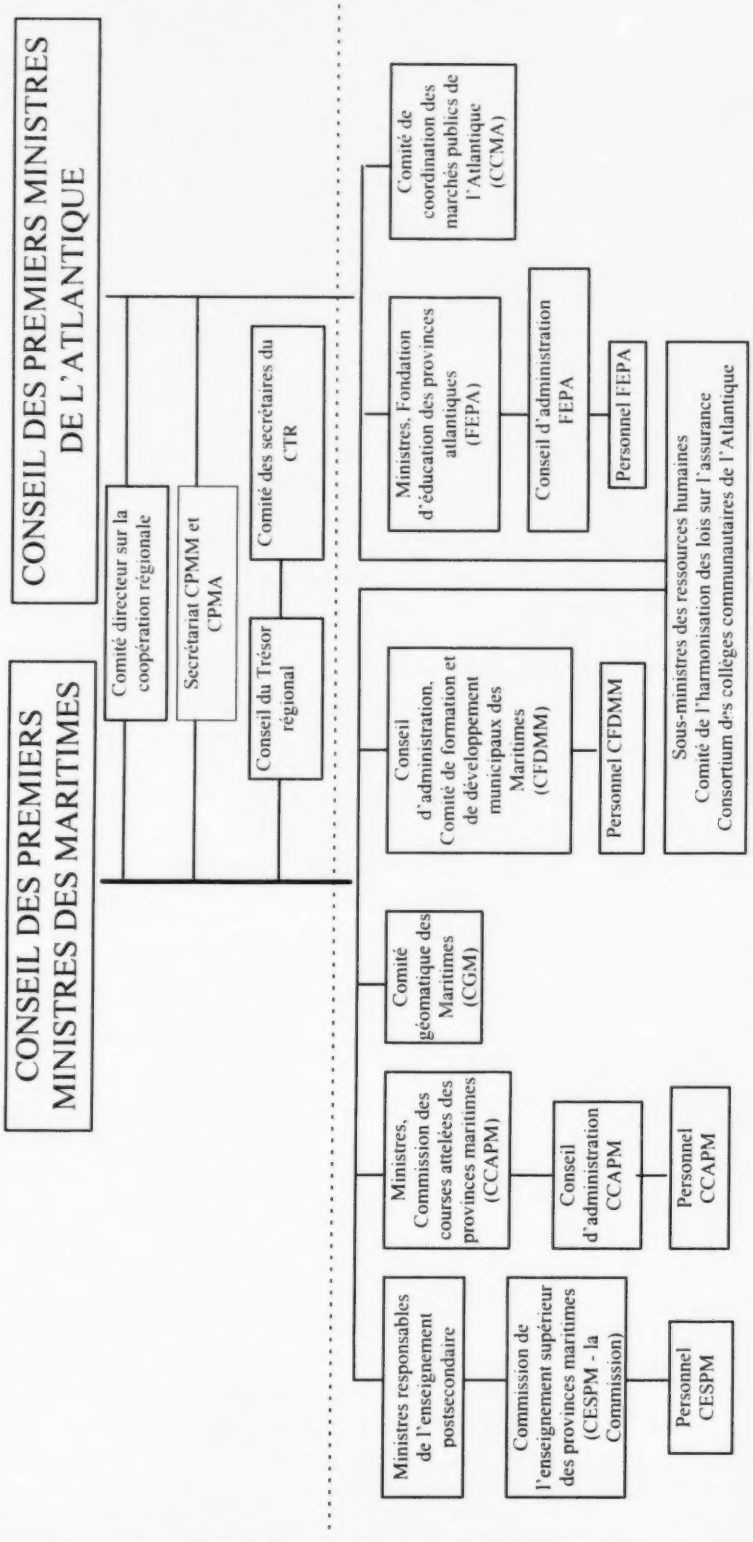

ANNEXE II – ÉTATS FINANCIERS

SOMMAIRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Conseil des premiers ministres des Maritimes
État des dépenses, des recettes et de l'excédent de fonctionnement du fonds consolidé
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2000

		2000	1999
	Budget	Montant réel	Montant réel
	$	$	$
Recettes (annexe A)			
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	1 232 200	1 116 773	1 077 149
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	1 514 423	1 394 221	1 346 962
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	264 921	261 504	245 399
Autre	822 389	889 539	823 598
	3 833 933	3 662 037	3 493 108
Dépenses (annexe B)			
Secrétariat du Conseil	1 140 629	1 113 920	1 142 233
Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes	234 872	243 427	249 795
Commission des courses attelées des provinces maritimes	407 992	429 587	420 752
Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes	1 302 923	1 295 555	1 092 592
	3 086 416	3 082 489	2 905 372
Subventions			
Fondation d'éducation des provinces atlantiques	212 230	212 230	214 374
Institut Champlain	150 000	105 000	
Institut canadien des océans	50 000	50 000	50 000
	3 498 646	3 449 719	3 280 996
Excédent des recettes par rapport aux dépenses pour l'année	335 287	212 318	212 112

ANNEXE III – RÉPERTOIRE DU CONSEIL

Secrétariat du Conseil
Conseil des premiers ministres
C.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z1

Tél.: 902 424 7590
Téléc. : 902 424 8976
info@cmp.ca
www.cmp.ca

Leo Walsh, secrétaire du Conseil
Barbara Murray, secrétaire adjointe du Conseil / secrétaire de la FEPA
Rod Casey, chef des services financiers
Patricia Wishart, directrice de l'administration
Kim Thomson, agente d'information et coordonnatrice régionale
Rhéal Poirier, coordonnateur régional
Laurie Alexander, coordonnatrice régionale
Glenn Davis, coordonnateur régional
Janice Henderson, adjointe administrative
Doreen Hamilton, adjointe administrative
Karen Hosking, adjointe administrative
Angela Shea, adjointe administrative
Hannah Stewart, commis-comptable
Jackie Ruggles, commis-comptable
Sharon Pinaud, réceptionniste

Fondation d'éducation des provinces atlantiques
C.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z1

Tél.: 902 424 5352
Téléc.: 902 424 8976
apef-fepa@cmp.ca
www.apef-fepa.org

Barbara Murray, secrétaire

Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes
6100, avenue University
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 3J5

Tél.: 902 494 3712
Téléc.: 902 494 1961
ads23@ac.dal.ca
www.munisource.org

Donald Smeltzer, directeur général

Commission des courses attelées des provinces maritimes
263, promenade Harbour, pièce 7
Édifice Harbour Quay
Summerside (Île-du-Prince-Édouard) C1N 5P1

Tél.: 902 888 3489
Téléc.: 902 888 2762
mphrc@pei.sympatico.ca
www.isn.net/harness

Vacant, directeur des courses
Debbie Walsh, adjointe administrative

Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Tél. : 506 453 2844
Téléc.: 506 453 2106
mphec@mphec.ca
www.mphec.ca

Carmelita Boivin-Cole, directrice générale
Mireille Duguay, directrice de la recherche et de la planification universitaire
Deanna Brewer, agente principale des finances
Sharleen Bulmer, agente de recherche
Dawn Gordon, agente de recherche
Catherine Brown, agente de recherche
Mohamed El-Bayoumi, chef de projet SIDE
Mylène Michaud, administratrice de base de données
Joanne Neilson, adjointe administrative
Karen Cliff, commis, comptabilité et services de soutien aux activités
Dragan Lepir, administrateur du réseau local *Personnel à contrat - Cadre informationnel*
Renée Davis, directrice de la gestion de l'information
Scott Stonehouse, agent technique